This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

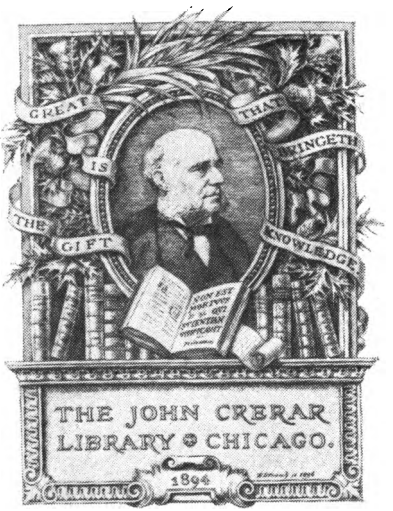

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

064.77
20

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES LETTRES

des Sciences

des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie

DE SAINT-DIZIER

TOME XVII

ANNÉES 1923-1924

SAINT-DIZIER

ÉTABLISSEMENTS ANDRÉ BRULLIARD

—

1924

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ

DES LETTRES, DES SCIENCES, DES ARTS, DE L'AGRICULTURE

ET DE L'INDUSTRIE

DE SAINT-DIZIER

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES LETTRES

des Soiences,

des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie

DE SAINT-DIZIER

TOME XVII

ANNÉES 1923-1924

SAINT-DIZIER
ÉTABLISSEMENTS ANDRÉ BRULLIARD
—
1924

Digitized by Google

Digitized by Google

SAINT-DIZIER

PENDANT

LA GUERRE

1914-1919

LES HOPITAUX

PAR

RENÉ GOUTHIÈRE

Bibliothécaire de la Société des Lettres de Saint-Dizier

Illustrations de GASTON ROUSSEL

Conservateur du Musée municipal

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

de la Commission de publication

La Commission de publication de la Société des Lettres de St-Dizier s'est réunie pour examiner le travail de M. René Gouthière, membre de la Société, Les Hôpitaux de St-Dizier pendant la Guerre, *en vue de son admission à la publicité.*

L'impression éprouvée à l'examen de ce travail fut la même que celle ressentie à la lecture qui nous en a été faite en séance. Etude précise, fouillée, clairement et élégamment exprimée, tel fut notre sentiment.

M. Gouthière était tout désigné pour rédiger cet opuscule, qui va encore enrichir nos Mémoires. Son esprit concis, minutieux, ennemi de tout à peu près, devait donner à son étude les qualités d'ordre et de netteté méthodique que nous avons eu le plaisir de constater.

D'autre part, en qualité de membre de la Commission administrative de l'Hospice — où il a su déployer lui-même une activité et un dévouement dignes de tout éloge, — M. R. Gouthière était à même d'apprécier les sacrifices incomparables endurés par le personnel sanitaire — médecins, religieuses, infirmières, infirmiers — et de signaler à la reconnaissance de la postérité les nombreuses manifestations de la Charité patriotique.

L'ouvrage Les Hôpitaux à St-Dizier *est le complément nécessaire de* St-Dizier pendant la Guerre, *et il convenait de rappeler aux générations à venir que, si notre cité a dû souffrir de mille façons du cataclysme déchaîné sur notre patrie, elle a su maintenir toujours son sang-froid, et n'a vu fléchir un seul instant son ardeur à se dépenser pour les défenseurs de la France, atteints par la mitraille ou minés par la maladie.*

Digitized by Google

Tout cela devait être dit, et M. Gouthière l'a fait en termes clairs et touchants. Nous l'en remercions vivement.

La Commission de publication se reprocherait de ne pas adresser son cordial merci au généreux et distingué sociétaire (1) *qui a bien voulu assumer les charges de l'impression. S'il a désiré par là rendre toujours vivant parmi nous le souvenir du héros tombé qui le touche de si près, il a voulu également fixer l'hommage mérité au dévouement largement consenti dans les hôpitaux pendant la guerre, et tous les intéressés lui en garderont une vive reconnaissance.*

Les plus vifs sentiments de gratitude et les chaudes félicitations de la Commission vont également à M. Gaston Roussel pour sa collaboration artistique. Cinq belles gravures vont orner le texte, et elles sont dues à sa plume expérimentée. De ce fait, l'ouvrage de M. Gouthière nous sera doublement agréable.

C. C.

(1) M. Nestor Laurent, industriel.

Digitized by Google

SAINT-DIZIER

PENDANT LA GUERRE DE 1914-1919

LES HOPITAUX[1]

Dans le tome XV des *Mémoires de la Société des Lettres de Saint-Dizier*, qui a paru en avril 1921, nous disions, page 139 : « On pourrait s'étonner de voir la place parcimonieusement accordée dans ce travail aux hôpitaux militaires, où les plus beaux dévouements se sont manifestés. Notre tâche sous ce rapport n'est pas terminée, parce que nous avons l'intention de reprendre cette partie des faits de guerre dans des pages spéciales à chacune des formations (hôpital-hospice et collège) dont la vie est intimement liée à celle de la cité.

Notre projet, à cette époque, était d'incorporer à des monographies relatives à l'hôpital et au collège (école secondaire libre) de Saint-Dizier les notes que nous avions prises sur le rôle de ces deux établissements au cours de la guerre. Après réflexion, nous avons pensé qu'il valait mieux compléter dès maintenant le récit commencé de ce qui s'est passé dans notre ville pendant la durée des hostilités. La lecture faite en séance de la Société des Lettres (9 juin 1921) d'un extrait de lettre de M. le préfet de la Haute-Marne exprimant l'intérêt qu'il voudrait bien prendre à une notice sur les hôpitaux nous a déterminé à donner comme suite de *Saint-Dizier pendant la guerre de* 1914-1919 quelques pages nouvelles avec ce sous-titre : *Les Hôpitaux.*

Nous avons eu en 1919, comme membre de la Commission administrative de l'hôpital-hospice, l'occasion de préparer à

(1) Lecture en séances de la Société des Lettres des 8 juin, 9 novembre 1922 et 8 mars 1923, sauf additions postérieures.

Digitized by Google

l'adresse de la préfecture un rapport dans lequel était brièvement tracé le tableau des salles où, là comme dans les autres créations similaires, les jours et les nuits étaient dépensés en efforts incomparables pour sauver les existences menacées. De cet exposé nous reprenons certains passages qui ont ici leur place marquée comme étant l'expression des sentiments unanimes de ceux qui ont vu de près le fonctionnement des hôpitaux pendant la campagne :

« Si la guerre de 1914-1919 a nécessité partout des sacrifices librement consentis, l'endurance et l'esprit d'abnégation dans les hôpitaux n'ont pas connu de limites. Les blessés, les malades ont trouvé à leur chevet des dévouements qui se sont prodigués avec une humilité, une sérénité dignes d'admiration... »

Sans que même il y parût, tant la tâche était accomplie avec un zèle discret, une douceur compatissante et la satisfaction de faire une œuvre grande dans les circonstances où le pays luttait pour son salut, les médecins, les infirmiers, les infirmières ont épuisé les ressources de l'énergie humaine pour adoucir les derniers moments de ceux qui ne devaient pas survivre aux atteintes de la mitraille ou de la maladie, pour arracher à la mort ceux que le destin n'avait pas encore condamnés.

Ils n'ont pas seulement mis au service des hospitalisés les ressources scientifiques dont ils disposaient ; ils ont été pour eux la famille qui au loin songeait, anxieuse, aux absents ; ils ont, par tous les moyens, répandu dans les salles de médecine, de chirurgie les rayons bienfaisants d'une sollicitude et d'une tendresse affectueuses devant les formes les plus variées, les plus terribles de la souffrance.

Chaque nom inscrit aux tableaux du personnel des formations sanitaires représente le devoir accompli avec empressement ; il représente accepté de même le surmenage que chaque mouvement stratégique imposait à ces groupements dont le labeur a été sans arrêt pendant quatre ans.

Digitized by Google

LES TRAINS DE BLESSÉS

Dès le début de la guerre, un Comité de secours d'arrondissement s'était constitué à Wassy. La présidence avait été dévolue à Mme Francis Petit, femme du sous-préfet, secondée par M. Rongier, président du tribunal, et Mme Mathieu comme vice-présidents.

Dans une première réunion, le but de cette institution avait été défini : « ..... Nous aurons à procurer à nos blessés militaires un peu du bien-être du foyer familial qu'ils ont abandonné pour accomplir le plus haut des devoirs et à soulager des infortunes exceptionnelles que n'aurait pu atteindre l'assistance de l'Etat. Notre mission devra s'étendre pour nos blessés militaires à tous les soldats qui seront hospitalisés dans notre région... »

A la fin d'août, des trains de blessés commençaient à passer tous les jours à Saint-Dizier, véritables hôpitaux ambulants où il n'était pas toujours facile de réunir les aliments et les breuvages capables d'adoucir les longueurs du trajet entre le champ de bataille meurtrier et l'établissement où seraient installés plus confortablement les malheureux atteints par le feu ennemi.

Le Comité de secours, la Croix-Rouge et l'hôpital de Saint-Dizier se concertaient le 1er septembre pour assurer une permanence de secours à la gare. Il était convenu notamment que, pour le ravitaillement et les soins à donner aux blessés de ces trains sanitaires, le personnel de l'hôpital civil mixte alternerait par jour avec celui de l'hôpital auxiliaire. Le lendemain, l'administration municipale invitait à son de caisse les habitants « à déposer à l'hôtel de ville du thé, du café, du sucre, du chocolat, des cordiaux, des rafraîchissements, du pain et toutes les douceurs dont ils pourraient disposer pour être distribués par les soins des services hospitaliers aux blessés de passage à la gare de Saint-Dizier ».

Grâce à ces mesures d'entente rapide, la population nombreuse qui se tenait aux passages à niveau et aux abords de la gare pour l'arrivée des trains pouvait constater l'opportunité des dispositions prises et se retirait avec la satisfaction de savoir que les blessés de passage ne quittaient pas la station de Saint-Dizier

Digitized by Google

sans avoir vu se tendre vers eux des mains compatissantes pour leur présenter quelque denrée utile, nécessaire parfois, ou quelque gâterie.

INITIATIVES DIVERSES EN FAVEUR DES HOPITAUX

Le *Petit Champenois* du 19 août 1914 publiait l'avis suivant : « Sous les auspices des municipalités de Wassy, de Saint-Dizier et de Joinville, et sur l'initiative de Mme Francis Petit, un comité s'est formé à Wassy dans le but de réunir les ressources nécessaires pour procurer à nos soldats blessés, soignés dans les hôpitaux militaires auxiliaires de ces trois villes, un peu du bien-être du foyer familial abandonné. Une partie des fonds recueillis servira en outre à soulager des infortunes exceptionnelles qui n'auraient pu être secourues par les pouvoirs publics. Il est fait un appel chaleureux à tous nos concitoyens de l'arrondissement...» Nous avons, en parlant des trains de blessés, donné d'autres détails concernant ce comité...

Le 6 janvier 1916, un concert organisé par la municipalité, d'accord avec l'autorité militaire, avait lieu au théâtre pour permettre d'offrir quelques douceurs aux malades et blessés soignés dans les hôpitaux de la ville.

Un tronc avait été placé dans le bureau du commissariat de police au profit des blessés et prisonniers.

Le 23 juillet suivant, le *Camélia* donne pour les blessés une soirée qui produit 1.082 francs.

Le 24 avril 1917, soirée artistique au théâtre au profit des blessés et malades des hôpitaux de la ville. Produit, vente de programmes comprise : 1.555 fr. 40, frais déduits.

En août 1917, les différents services hospitaliers de notre ville reçoivent d'assez nombreux blessés. Beaucoup sont touchés à la tête ; la plupart ne sont pas grièvement atteints. Malheureusement un certain nombre sont intoxiqués par les nouveaux obus à gaz sulfureux qu'emploient les Allemands : ces gaz causent des troubles dangereux dans l'appareil respiratoire.

Le 25 de ce mois, la municipalité lance un appel ainsi conçu :

Digitized by Google

« Le traitement des malheureux blessés reçus dans nos hôpitaux, intoxiqués par les gaz des obus allemands, nécessite du lait en abondance. La municipalité de Saint-Dizier est certaine que tous ceux de nos concitoyens auxquels l'âge ou la santé ne rendent pas nécessaire la consommation du lait abandonneront en faveur de ces nouvelles victimes de la barbarie allemande leur part de lait du déjeuner quotidien. »

Le 23 décembre même année, un groupe d'artillerie cantonné dans les environs donne, salle Jeanne d'Arc, une matinée à l'intention des malades et blessés des hôpitaux.

A l'occasion de Noël et du nouvel an, des fêtes avaient lieu dans les hôpitaux : des friandises, des cigares, des cigarettes, du champagne étaient offerts aux hospitalisés.

La musique des bataillons d'étapes donnait chaque semaine des concerts dans les hôpitaux.

Chacun, en un mot, s'ingéniait pour adoucir dans la mesure du possible les épreuves qu'avaient à supporter les militaires de tous grades victimes des intempéries, des fatigues et des assauts de l'ennemi.

A l'occasion de l'armistice, la Régulatrice a donné 450 fr. à l'hôpital 41 (Brunswick), 250 fr. à l'hôpital 46 (Collège), 300 fr. à l'hôpital mixte. Ces sommes avaient comme affectation d'être employées à améliorer l'ordinaire des blessés et malades le dimanche 17 novembre 1918. A l'hôpital mixte, les fonds devaient être utilisés sans distinction pour les civils et les militaires. En outre, il a été délivré à chaque blessé ou malade, civil ou militaire, auxquels les docteurs n'interdisaient pas de fumer, un cigare et cinq cigarettes.

Enfin, avant de quitter Saint-Dizier, le lieutenant-colonel de Rouvre, commandant d'étapes, a réparti ainsi les fonds qui lui restaient, provenant de dons faits par diverses personnes : hôpital mixte 500 fr., collège 500 fr. Le Conseil municipal, informé de ces libéralités, exprimait ses remercîments à la date du 31 mars 1919.

VISITES DE MARQUE

Faut-il rappeler la sollicitude des grands dignitaires de l'armée, des pouvoirs publics, du chef de l'Etat pour les hôpitaux ?

Le 22 novembre 1914, l'hôpital de la Croix-Rouge recevait la visite de Mme la comtesse d'Haussonville et du général Delanne.

Digitized by Google

Le 4 septembre 1915, le président de la République et M. Millerand, ministre de la guerre, visitaient l'hôpital d'évacuation.

Le 15 mars 1916, le généralissime Joffre, après avoir remis diverses décorations, se rendait dans les hôpitaux.

Les formations sanitaires étaient inspectées ou visitées fréquemment par des généraux, et le *Petit Haut-Marnais* consacrait au passage du général Pétain dans notre ville les lignes suivantes : « Le général Pétain, dont personne n'ignore le rôle prépondérant dans la défense de Verdun, était de passage à Saint-Dizier jeudi dernier (15 juin 1916). Il a visité l'hôpital du Collège, où sont en traitement un certain nombre de blessés ayant combattu sous ses ordres. Il a eu pour chacun de ces braves un mot affectueux, une parole de réconfort. A ceux qui étaient plus gravement blessés et qui sont susceptibles de rester mutilés, le général Pétain a eu la délicate attention de remettre une enveloppe contenant un autographe leur exprimant ses sentiments affectueux, auxquels il avait joint un billet de 100 fr. »

Digitized by Google

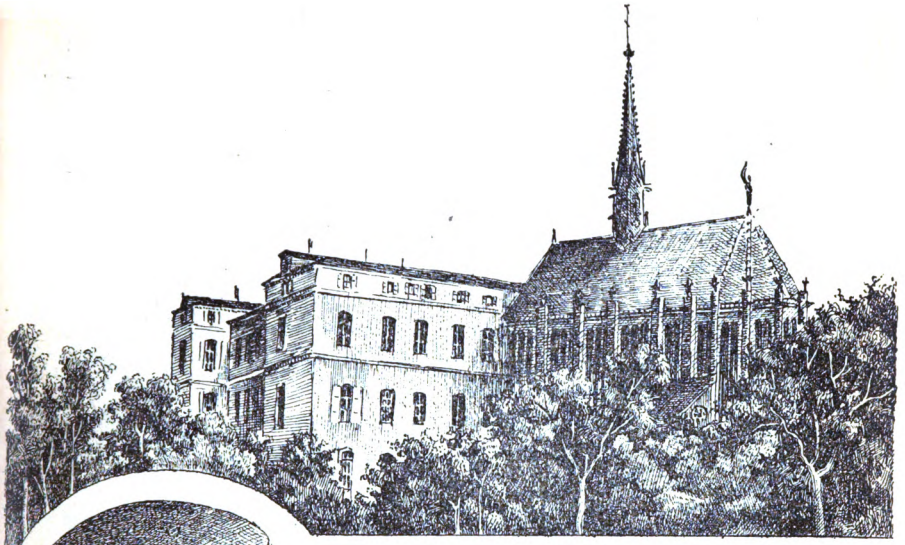

HOPITAL DU COLLÈGE

(Croix-Rouge française : Société française de secours aux blessés militaires. — Hôpital auxiliaire n° 4. — Hôpital complémentaire n° 46.)

Le Comité de la Croix-Rouge de Saint-Dizier appartient à la Société française de secours aux blessés militaires, qui, organisée en 1864, a, pendant la guerre de 1870-1871, secouru et soigné plus de 110.000 hommes et dépensé plus de 12 millions.

Création d'une section de la Croix-Rouge à Saint-Dizier. — C'est en 1892 qu'ont été jetées les premières bases d'une institution hospitalière de guerre à Saint-Dizier : le 30 octobre, M. le docteur

Digitized by Google

Monnet, délégué du Comité central de l'Association des Dames françaises, faisait au théâtre une conférence sur l'utilité des sociétés de secours aux blessés.

En 1894, un comité provisoire de la Société de secours aux blessés militaires était formé. M. le docteur Blin, médecin principal de l'armée, donnait le 24 juillet, dans la salle de fêtes du Collège, une autre conférence à la suite de laquelle la création d'une ambulance à Saint-Dizier était votée.

Les choses restaient en l'état pendant un certain temps.

Le Comité se réunissait le 30 juin 1900 en séance publique et, le lendemain, un service avait lieu à l'église Notre-Dame avec quête au profit de la Société.

Le 11 novembre 1901, celle-ci s'occupe, sous la présidence de M. J. Daval, de l'organisation de l'hôpital auxiliaire de Saint-Dizier pour le cas de guerre.

Le 13 décembre 1903, M. Bertora, membre du Comité, expose que l'hôpital de 50 lits en formation depuis 1897 pourra être prêt au printemps de 1904. Le Comité sollicite du ministre de la guerre la reconnaissance officielle de cette institution.

L'hôpital sera installé dans les bâtiments du Collège. — Les 25 et 26 juin 1904, une vente de charité a lieu afin de recueillir les fonds nécessaires pour achever l'organisation de l'hôpital auxiliaire, qui, en cas de guerre, serait installé dans les bâtiments du Collège (Ecole secondaire libre de l'Immaculée-Conception).

Le 17 février 1908, M. Job, médecin-major au 1er bataillon de chasseurs, à Troyes, procède, en qualité de délégué de l'autorité militaire, à l'inspection du Collège de Saint-Dizier, destiné à être éventuellement transformé en hôpital auxiliaire de territoire.

Reconnaissance officielle et réception de l'hôpital. — Le 27 mars suivant, le ministre de la guerre reconnaît officiellement l'hôpital auxiliaire de Saint-Dizier.

Le 2 juin 1908, M. le médecin-inspecteur Benech, directeur du Service de santé du 20e corps d'armée, et M. Léderlin, ancien doyen de la Faculté de droit de Nancy, délégué régional de la Société de secours aux blessés militaires, procèdent à la réception de l'hôpital autorisé le 27 mars.

Le 28 février 1909, M. l'amiral de Maigret, membre du Conseil

Digitized by Google

central, et M. de Valence, secrétaire général de la Société, visitent les locaux affectés à l'hôpital auxiliaire n° 4.

Le nombre des lits est porté à 100. — Ainsi qu'on l'a vu plus haut, l'hôpital auxiliaire de Saint-Dizier avait été constitué à 50 lits. Le général de Torcy, devenu président du Comité (1), demandait instamment que cet effectif fût augmenté. Il fut porté, un peu avant la guerre, à 100 lits.

On craint une guerre. — Le 22 mars 1914, il était décidé que l'administration du Collège, sur l'avis du général, enverrait aux familles des élèves une circulaire leur demandant si, en cas de guerre, elles prêteraient, loueraient ou donneraient la literie dont elles étaient propriétaires à l'établissement.

La guerre est déclarée. — Au moment de la déclaration de guerre, le général de Torcy, mobilisé pour commander la 20e région à Troyes, a passé la présidence de la Croix-Rouge à M. René Guyard, vice-président. La présidente du Comité des dames était Mme la marquise des Réaulx. Les autres membres du Bureau étaient : Section des hommes : secrétaire, capitaine Bourdenet ; trésorier, M. Herbinot (décédé le 28 septembre 1914) ; M. l'abbé Jacob, professeur au Collège, a également rempli les fonctions de secrétaire. Section des dames : vice-présidente, Mme Léonce Dubois(2); secrétaire, Mme J. Bourgeois ; trésorière, Mme Bouvry.

Dès que la mobilisation fut annoncée, les signes distinctifs de la Croix-Rouge (drapeau, enseigne) furent placés à la porte du Collège.

Prise de possession des locaux. — 2 août 1914 : Le Bureau du Comité, assisté des chefs de service, se réunit à 10 heures, sous la présidence de M. Guyard, pour prendre possession des locaux du Collège affectés à l'hôpital auxiliaire n° 4. Le président fait connaître que le Comité central va envoyer des fonds qui, ajoutés

(1) La présidence était occupée précédemment par M. Aristide Bertora, commandant d'infanterie territoriale, chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 20 octobre 1913.

(2) Mme Emma-Emilie Deschamps, veuve de M. Léonce Dubois, est morte le 28 novembre 1914.

Digitized by Google

à l'encaisse du moment, assureront le fonctionnement de l'hôpital de 100 lits pendant deux mois.

Personnel médical et administratif. — M. le docteur Vesselle, médecin-chef ; M. le docteur Pesme, médecin adjoint ; M. Thomas, pharmacien.

(MM. les docteurs Vesselle et Pesme et M. Thomas ont exercé leurs fonctions au Collège dès le commencement de la guerre. Ils les ont continuées officiellement jusqu'au jour où les militaires ont pris possession des services. M. Vesselle, tout en s'occupant de la population civile, n'abandonnait pas la Croix-Rouge. M. Pesme, continuant également à s'intéresser, ainsi du reste que M. Thomas, au fonctionnement de la Société de secours aux blessés militaires, était spécialement chargé de visiter Marnaval. M. le docteur Chardin, qui n'exerçait plus au moment de la mobilisation, avait offert son concours. Le Comité avait accepté avec reconnaissance la preuve d'un dévouement qu'il savait absolu et qui aurait même dépassé les forces de celui qui le mettait avec tant d'empressement au service des malades et des blessés : ce furent les autres médecins qui durent, à un moment donné, insister près de leur collègue pour le décider à abandonner une tâche dont son état de santé ne pouvait plus s'accommoder.)

M. Gilles, ancien officier d'administration de réserve du Service de santé, secondé par M. Léon Morel, caissier au Crédit Lyonnais, et par M. Richardot, comptable, est chargé de l'administration et de la comptabilité de l'hôpital.

Mlle Catel, secondée par Mme Bourdenet, est chargée de la direction de la lingerie.

A ces noms nous devons ajouter celui de Mme L. Collard, qui, dans les bureaux, a également rendu de signalés services.

Visite d'officiers supérieurs. — 20 août 1914 : Au cours d'une visite à l'hôpital, M. le général de Torcy, accompagné d'un médecin-inspecteur du Service de santé, témoigne à plusieurs reprises sa satisfaction et rend hommage aux efforts et à la bonne volonté de tous.

L'hôpital fonctionne. — Le 28 août, douze soldats souffrant de maladies chroniques arrivaient de l'hôpital militaire de Toul en

Digitized by Google

gare de Saint-Dizier pour être soignés. Dès que les voitures d'ambulance de la Croix-Rouge se mirent en route, pavoisées de leurs drapeaux, pour aller les chercher, une foule de curieux se massa sur le passage. Ces hommes, qui ne paraissaient pas sérieusement atteints, furent dirigés sur le Collège : c'était le commencement des nombreuses entrées qui devaient avoir lieu dans l'établissement.

La tâche est lourde : il faut des ressources. — Quelques jours avant, M. le marquis de Vogüé, président du Comité central de la Croix-Rouge, avait demandé à la presse la publication de l'appel suivant :

« La Croix-Rouge française a déjà mobilisé. Plusieurs de ses équipes sont à la frontière. Les trois Sociétés qui la composent rivalisent d'ardeur, unies par un égal dévouement à l'armée et à la patrie, par la confraternité scellée entre leurs admirables infirmières au chevet des blessés du Maroc.

« Leur tâche est immense, sans précédent ; pour l'accomplir, elles ont besoin de ressources considérables, elles ne peuvent que les attendre de la générosité française. Elles adressent un chaleureux appel à la population, dont la sympathie ne leur a jamais fait défaut. Elles sollicitent tous les dons, les plus modestes comme les plus magnifiques ; ils se mêleront dans leurs caisses comme se mêlera sur le champ de bataille le sang de nos soldats de toutes conditions, dans la sainte égalité du sacrifice.

« Chaque société recevra à son siège central les souscriptions qui lui seront destinées.

« Société française de Secours aux Blessés militaires, 21 rue François Ier.

« Union des Femmes de France, 16 rue de Thann.

« Association des Dames françaises, 10 rue Gaillon.

« Les souscriptions destinées à la Société de Secours aux Blessés militaires seront recueillies dans toutes les localités où la Société a organisé des Comités. »

Organisation parfaite. — 9 septembre 1914 : Un capitaine-major et le sous-préfet de Wassy visitent l'hôpital : ils en trouvent l'organisation parfaite et en font grand éloge.

Digitized by Google

Evacuation. — 11 septembre 1914 : Un grand nombre de blessés, arrivés le 10, ont été déposés au collège, à l'hôpital civil et à Marnaval (1). Pendant la nuit, l'autorité militaire a fait évacuer par un train sanitaire tous ceux qui étaient en état de supporter le voyage.

Départ d'infirmières. — 6 octobre 1914 : Deux religieuses et deux autres infirmières en fonctions à l'hôpital de la Croix-Rouge demandent à partir pour être employées dans un service plus actif que celui qui leur est confié. Le Comité ne les laisse s'éloigner qu'après avoir envisagé les conséquences de leur départ et il leur adresse tous ses regrets.

Les deux mois réglementaires sont expirés. — 15 octobre 1914 ; L'hôpital du Collège a fonctionné pendant les deux mois réglementaires pour lesquels son institution avait été prévue ; le reliquat en caisse est de 920 fr. 25.

L'hôpital continue cependant son œuvre. — Le tableau des infirmières, infirmiers, cuisinières et bureaucrates accuse : 9 infirmières internes diplômées, 9 infirmières externes également diplômées et non à la charge de l'hôpital ; un chef brancardier ; deux infirmiers de salle ; deux infirmiers de service général ; un commis aux écritures ; quatorze personnes attachées aux services de l'entrée, de la cuisine et du matériel.

Echange de malades et blessés. — 28 octobre 1914 : L'hôpital auxiliaire reçoit des blessés et malades de l'hôpital civil, sur lequel l'autorité militaire dirigera désormais ses malades contagieux.

---

(1) C'était, on le sait, la période angoissante pour notre contrée. Il nous est agréable de reproduire ici quelques lignes de M. Jean-Bernard (*Histoire générale et anecdotique de la guerre de* 1914) rappelant l'heureuse issue des combats livrés près de nous : « Le général Gérard, dont la ferme attitude avait été si remarquée à la tête du 2e corps de la IVe armée (de Langle de Cary) pendant la bataille de la Marne, fut promu grand-officier de la Légion d'honneur pour sa belle attitude à Saint-Dizier, où, à la tête de jeunes troupes, il empêcha les Allemands d'approcher, évitant à la ville le bombardement, l'occupation, le pillage et la destruction. »

Digitized by Google

Personnel. — 3 novembre 1914 : M. Labrunière est nommé infirmier-major vaguemestre, ayant la direction du personnel masculin des infirmiers et restant lui-même sous la direction de Mme de Retz, infirmière-major.

M. Richardot est nommé comptable faisant fonctions d'officier d'administration adjoint, chargé, en cette qualité, de la police des salles.

M. Morel, chef brancardier, est détaché à la gare, sous réserve d'être rappelé à l'hôpital en cas de nécessité.

La gare n'a plus besoin de concours hospitalier. — 11 novembre 1914 : M. le capitaine-commissaire de gare informe qu'il n'a plus besoin d'aucun concours hospitalier : il invite la Croix-Rouge à reprendre le matériel qu'elle a en dépôt à la gare.

La situation financière. — 14 décembre 1914 : L'administrateur, qui avait écrit au général de Torcy pour le mettre au courant de la situation financière de l'hôpital auxiliaire, redevenue précaire, part pour Paris, afin d'en référer au siège central de la Croix-Rouge.

Appel. — Au commencement de janvier 1915, on pouvait lire dans les journaux l'exposé que voici :

« Avant la guerre, la Société française de secours aux blessés (Croix-Rouge française) s'était engagée à entretenir 15.000 lits pendant deux mois. Aujourd'hui, après cinq mois de guerre, elle en entretient 56.579, répartis dans 771 hôpitaux. En particulier le Comité de Saint-Dizier, qui s'était primitivement constitué avec 50 lits, en entretient 100, tous occupés.

« Depuis le mois d'octobre, l'Etat alloue à la Croix-Rouge une indemnité de deux francs par journée d'hospitalisation, mais il reste à la charge de la Société, frais généraux compris, à combler un écart d'un franc par lit et par jour, ce qui représente une dépense de 56.579 francs par jour et de 1.697.370 fr. par mois.

« La Société entretient en outre 83 infirmeries de gare et 35 cantines de gare, dont le budget monte à près de 300.000 fr. par mois, sans compter, dans la zone des armées, 93 postes de secours et 32 voitures d'ambulance.

« 491 comités, 7.000 infirmières de service dans les hôpitaux

Digitized by Google

de la Croix-Rouge, 600 autres employées dans les hôpitaux militaires accomplissent la mission d'assistance de la Société française.

« Mais tous ces efforts, qui dépassent — et de beaucoup — ses engagements, ont épuisé ses réserves, et voilà pourquoi elle fait appel maintenant à l'aide généreuse de tous les bons Français. »

La G. R. et l'H. O. E. — 15 janvier 1915 : Saint-Dizier devient gare régulatrice et siège d'un hôpital d'évacuation. Les blessés ramenés du front seront descendus en gare et soumis à un triage. Ceux qui seront reconnus incapables d'aller plus loin et auront besoin d'une intervention chirurgicale immédiate seront retenus jusqu'à ce qu'ils soient en état d'être envoyés plus loin. L'autorité militaire demande à la Croix-Rouge de recevoir ces grands blessés.

Réquisition de l'hôpital de la Croix-Rouge. — 22 janvier 1915 : Les ressources de la Croix-Rouge à Saint-Dizier ne lui permettant pas d'accepter la responsabilité matérielle et financière de la transformation qui se prépare, l'hôpital auxiliaire n° 4 va être réquisitionné. L'autorité militaire se substitue au Comité de la Croix-Rouge pour administrer l'hôpital ; elle prend ainsi la direction du service médical et chirurgical.

Dès le soir, à 9 heures, tous les malades facilement transportables quittent l'hôpital ; les premiers blessés sont attendus le lendemain.

L'hôpital passe à l'armée. — 26 janvier 1915 : Par la force des circonstances, la mission du Comité est terminée. Au nom de la Croix-Rouge, Mme la marquise des Réaulx et M. Guyard adressent à M. le docteur Vesselle, à M.le docteur Pesme, à M. Thomas, à Mlle Catel et à tous leurs collaborateurs et collaboratrices l'expression de leur profonde et sincère gratitude.

Les dames infirmières que leur service ne retient pas dans les salles sont convoquées et reçues par le Conseil. M. Guyard leur présente, en les priant d'en faire part à toutes leurs compagnes, l'hommage et les remercîments du Comité pour leur dévouement, qui fut absolu, se soutint pendant six mois et sut, en des jours critiques, se hausser jusqu'à l'héroïsme.

M. l'administrateur relève ces dames des engagements de leur

Digitized by Google

contrat et leur confirme que l'administration militaire acceptera dans les mêmes conditions que la Croix-Rouge les services de celles qui demanderont à rester à l'hôpital.

Annexe de l'H. O. E. — Transformé en annexe de l'hôpital d'évacuation créé à la gare à cette époque, le Collège, avec quatre baraques qui avaient été construites dans les cours, put mettre, pendant les hostilités, 380 lits au service des malades et blessés.

L'hôpital est supprimé. — Le 20 mars 1919, l'hôpital militaire qui fonctionnait au Collège était supprimé.

Nous avons cité les praticiens de la ville qui ont donné là des preuves de leur dévouement. A leurs noms doivent s'ajouter ceux des infirmières bénévoles qui ont soigné les malades et blessés pendant la campagne. Celles qui, de service en juin 1918, sont restées soixante-douze heures sur la brèche, avec un repos relatif de quatre heures pour leur permettre de tenir, savent, mieux que nous ne pourrions l'exprimer, combien il fallait d'endurance à certains moments dans ces postes de lutte ininterrompue contre les maladies et contre la mort.

Dès 1910, certaines d'entre elles avaient été préparées à leur mission par des conférences très intéressantes et très instructives données par M. le docteur Vesselle et par M. Thomas, pharmacien.

De ces infirmières voici la liste, qui a été reconstituée pour figurer dans notre travail. La plupart d'entre elles ont fait un long service et se sont trouvées en fonctions pendant la bataille de la Marne et les bombardements qui ont troublé notre ville par la suite. Si quelque omission était relevée dans notre énumération, nous donnons l'assurance qu'elle aurait été involontaire.

Tableau des infirmières. — Infirmières-majors : Mme de Retz*, Mlle Marguerite Migniot *, Mlle Hélène Husson *.

Infirmières : Mlle Catel*, Mmes Chatel, Collomb*, F. Lacombe, P. de la Fournière, X. Monnin. — Mlles Yvonne d'Avout, Germaine Barthod, Renée Bobet*, Madeleine Bourgeois*, Hélène Chapron*, Marie Clémencé*, Germaine Cuny*, Germaine Décot*, Dupin* (d'Eurville), Yvonne Ertzbischoff*, Angèle Gérardin, Marguerite Gilles*, Henriette Godinot, Mar-

Digitized by Google

guerite Guinoiseau, Marie Guinoiseau, Suzanne Joubert, Yvonne Joubert, Louise Laurent, Marcienne Nicolle*, Madeleine Paqueron, Maria Parisot, Marguerite Pouilly*, Germaine Laurent*, Germaine Richard*, Gabrielle Royère, Jeanne Vesselle.

(Les noms marqués d'un * sont ceux des infirmières qui avaient subi l'examen avant la guerre.)

Distinctions honorifiques. — Plusieurs d'entre elles ont reçu des distinctions honorifiques.

Le 12 *juillet* 1916, le ministre de la guerre décernait une médaille d'argent à Mlle Yvonne-Marguerite ERTZBISCHOFF, infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, pour son dévouement vis-à-vis des contagieux hospitalisés à Saint-Dizier.

En *septembre* 1917, la médaille d'argent des épidémies a été également attribuée à Mlles Suzanne et Yvonne JOUBERT.

Au cours de la même année, Mlle Angèle GÉRARDIN a été l'objet de deux citations dont voici les termes :

« 1915-1916-1917. *Hôpital d'évacuation* n° 3, *à Saint-Dizier* (*Haute-Marne*), *secteur* 20. — Infirmière bénévole très dévouée. — PETIT, *médecin principal de* 2e *classe.* »

« Du 1er janvier 1915 au 1er avril 1917, pendant plus de deux ans, Mlle Gérardin a travaillé sous ma direction à l'hôpital du Collège de Saint-Dizier. Elle a toujours fait preuve d'excellentes qualités professionnelles et morales. Son sang-froid, son habileté, sa douceur, son dévouement sont dignes des plus grands éloges. Elle est apte à tenir dignement tout emploi dans un poste chirurgical. — Michel DENIKER, *médecin-major de* 2e *classe.* »

Mlle Gérardin a quitté Saint-Dizier pour aller prodiguer ses soins dans d'autres formations. De nouvelles citations élogieuses ont été signées à son adresse par M. Miorcec, médecin-chef de la 2-69 (1918 : ambulance 2-69, secteur 181) ; M. J. Magrou, chef de laboratoire au Groupement des services chirurgicaux et scientifiques (1918 : hôpital des Jacobins, à Troyes) ; M. Couloguer, médecin principal de 2e classe (1918 : hôpital 34 *bis*, à Zuydcoote, Nord) ; M. Petit, médecin-major de 2e classe, chef d'équipe chirurgicale (1918 : ambulance chirurgicale ; 1919 : automobile n° 12) ; Mme J. Barbet de Vaux, directrice de la permanence

Digitized by Google

d'Arracourt (1919 : permanences S. B. M. des régions dévastées, Lorraine).

19 *janvier* 1919 : « Le Directeur du Service de santé cite à l'ordre du Service de santé de la 20e région Mlle Germaine DÉCOT, infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires à l'hôpital complémentaire no 46, à Saint-Dizier. Infirmière de premier ordre, d'un dévouement absolu, à l'H. C. no 46 depuis août 1914. Dans la nuit du 19 au 20 juillet 1918, une bombe d'avion étant tombée dans une salle de blessés où elle était de garde, a su, par son calme et son sang-froid, éviter toute panique, prodiguant ses soins à l'un des blessés en traitement, blessé à nouveau par un éclat. — Nancy, le 19 janvier 1919. Le Médecin principal de 1re classe : Gruson, directeur du S. S. de la 20e région. »

(La bombe qui est tombée sur le Collège a rencontré une poutre de l'étage supérieur. Les éclats ont jailli en l'air ; quelques-uns seulement, crevant les plafonds, sont entrés dans une salle : un blessé, atteint à l'abdomen, a été transporté dans la salle d'opérations pour l'extraction.)

13 *juin* 1919 : « Le Médecin principal de 1re classe, Directeur du Service de santé du 20e corps et de la 20e région, cite à l'ordre du Service de santé Mlle VESSELLE Jeanne, infirmière de la S. B. M. de l'hôpital 46 du collège de Saint-Dizier. Infirmière de valeur, à l'hôpital 46 depuis août 1914, prodiguant ses soins aux blessés et malades, dans des circonstances souvent difficiles, avec un zèle, un dévouement et une abnégation remarquables. Dans la nuit du 19 au 20 juillet 1918, une bombe d'avion étant tombée dans une salle de blessés voisine de la salle d'opérations, où elle était de service, a su, par son calme et son sang-froid, éviter toute panique et ramener le calme dans les salles de l'hôpital. La présente citation donne droit au port de la Croix de guerre avec étoile de bronze. — Georges. »

Juillet 1919 : Mme THÉNOT, en religion sœur Marthe, supérieure des religieuses du Collège, Mlles Renée BOBET, Hélène HUSSON, infirmières bénévoles à l'hôpital du Collège depuis le début des hostilités, reçoivent la Croix de guerre en récompense de leur dévouement à nos blessés. — Citation : « Infirmières d'un sang-froid et d'un dévouement inlassables. A l'hôpital du Col-

Digitized by Google

lège de Saint-Dizier depuis août 1914 et à l'H. O. E. 3 depuis le mois de janvier 1915, n'ont jamais cessé de prodiguer leurs soins aux blessés et malades des IIIe et IIe armées dans des conditions souvent difficiles ; sont restées courageusement à leur poste au moment où la ville était particulièrement menacée en 1914 et au cours des bombardements par avions de Saint-Dizier, notamment sur l'hôpital du Collège. La présente citation donne droit au port de la Croix de guerre avec étoile de bronze. »

Octobre 1919 : Médaille d'honneur des épidémies (*Journal officiel*) :

Vermeil. — A la mémoire de Mme Marcellot (1), née Vingtain Claire-Louise-Lucie, infirmière, hôpital complémentaire 46 ; Mlle Guinoiseau Marguerite-Marie, infirmière, hôpital complémentaire 46.

---

(1) Mme Marcellot, nous disait quelqu'un qui a pu apprécier son dévouement, a grandement mérité la distinction dont elle a été l'objet : ayant appris que plusieurs infirmières avaient dû quitter momentanément leurs fonctions pour cause de maladie, elle s'était offerte généreusement pour seconder le personnel. Atteinte elle-même, elle est morte, ainsi que le disait le journal *le Patriote* du 2 novembre 1919, « victime de son dévouement à nos soldats ». Ses obsèques ont eu lieu le jour de la signature de l'armistice, 11 novembre 1918. — Au nom de la défunte il est juste d'associer celui de son mari, M. J. Marcellot, maître de forges à Eurville, aujourd'hui député de la Haute-Marne, qui, dès le début de la guerre, faisait preuve d'une activité et d'un désintéressement exemplaires. En remerciant, le 15 octobre 1922, les notabilités présentes à la distribution des prix de tir de la *Bragarde*, M. A. Godard, président de cette société, disait en ce qui le concerne : « M. Marcellot, député, en 1914, alors que l'ennemi était aux portes de Saint-Dizier et la ville abandonnée ou presque, tandis que le mot d'ordre semblait être celui de *partir au plus vite*, vint apporter à la vieille cité des Bragards, désertée, son aide et, s'il l'eût fallu, sa garantie d'otage. »

En la personne de Mme Marcellot, c'était la seconde fois que l'hôpital de la Croix-Rouge était éprouvé : Mlle Marguerite Migniot, qui avait succédé à Mme de Retz comme infirmière-major au Collège, avait succombé aux suites de fatigues endurées depuis plus de trois ans. Ses obsèques avaient été célébrées le 5 novembre 1917. MM. Guyard, les docteurs Vesselle et Pesme conduisaient le deuil comme représentant la Croix-Rouge de Saint-Dizier. Le docteur Leroy avait adressé un éloquent adieu au nom du personnel et des malades de l'hôpital. Nous aurions été heureux de reproduire une citation relative à cette infirmière dévouée, emportée par une pneumonie contractée en service.

Digitized by Google

Argent : Mlles D'AVOUT Marie-Antoinette-Béatrice-Yvonne, GUINOISEAU Zoé-Marie, infirmières, hôpital complémentaire 46.

Janvier 1922 : La médaille des épidémies est décernée à Mlles Marguerite GILLES et Jeanne VESSELLE.

Pour récréer les hospitalisés. — Notons encore à la louange des infirmières qu'elles saisissaient les occasions propices pour ajouter aux soins qu'elles prodiguaient autour d'elles de saines et agréables distractions : qu'il nous suffise de mentionner à ce propos la fête de l'arbre de Noël si réussie du 24 décembre 1917.

D'autre part, M. l'abbé H. Godard, professeur au Collège, aujourd'hui curé de Villiers-en-Lieu, avait pris l'initiative d'une récréation très goûtée des malades : le cinématographe. Tous les lundis, à 14 heures, une séance était donnée avec le concours de la musique des étapes. Les hospitalisés en état d'y assister tenaient beaucoup à ces réunions et rien n'était plus efficace pour assurer l'exécution d'un régime que de faire entrevoir à un réfractaire la privation du cinéma.

Un mot pour l'aumônier. — Nous ne clorons pas ce chapitre sans un mot à l'adresse de l'aumônier, M. l'abbé L. Guillaume, supérieur du Collège, chanoine honoraire de la cathédrale de Langres, qui a consolé dans leurs souffrances et conduit aux cimetières tant de malheureuses victimes. Plusieurs de nos collègues de la Société des Lettres connaissent « *les Echos de la guerre*, en vers libres », qu'il nous adressait en janvier 1915 comme « affectueux hommage d'une très modeste fantaisie composée pour récréer nos pauvres blessés ». Au milieu de ses fatigues et des tristesses inhérentes au ministère sacerdotal exercé dans des circonstances aussi tragiques, il trouvait le temps de distraire les soldats et de prédire la victoire :

.... Sur nous du moins, Echo moqueur,
Feras-tu luire un rayon d'espérance ?
De ces combats qui sortira vainqueur ?
Qui donc aura la gloire après tant de souffrance ?
..... France !

Digitized by Google

La Croix-Rouge doit continuer son œuvre. — Le 4 juin 1920, pour répondre au désir exprimé par Mme la comtesse d'Haussonville, présidente générale de la Croix-Rouge, de voir différents comités continuer à exister, le Comité de Saint-Dizier décidait de provoquer une assemblée générale des anciens souscripteurs ainsi que de toutes les personnes s'intéressant à l'œuvre, et, dans un communiqué à la presse, il rappelait les services rendus pendant la dernière guerre :

« Tout le monde connaît les immenses services rendus au début des hostilités, et en particulier au moment de la bataille de la Marne, par le Comité de la Société française de secours aux blessés militaires installé dans les locaux du Collège de Saint-Dizier.

« Depuis le mois de janvier 1915, époque à laquelle cet hôpital fut réquisitionné par l'armée et militarisé, la Société a cessé d'être en nom, mais ses infirmières n'ont pas moins, jusqu'à la fin de la guerre, continué à prodiguer leur temps et leurs soins à nos chers blessés.

« Est-il besoin de rappeler que deux d'entre elles, Mlle Migniot, infirmière-major, et Mme Marcellot ont payé de leur vie leur dévouement et ont l'une et l'autre succombé à leur tâche d'honneur ?

« Mme la marquise des Réaulx, restée, elle aussi, jusqu'au bout sur la brèche, s'est vue contrainte, par son mauvais état de santé, de donner sa démission (1) de présidente, et c'est Mme Lemut qui a été désignée pour lui succéder. »

A cette même séance du 4 juin 1920, le bureau du Comité des dames était constitué comme suit : présidente, Mme Jules Lemut ; vice-présidente, Mme Caillotelle ; secrétaire, Mme Louis Guinoiseau ; trésorière, Mme Bouvry.

Le bureau du Comité des hommes a vu disparaître la plupart de ses membres : M. Herbinot, trésorier, est mort, nous l'avons dit, le 28 septembre 1914 ; M. le général de Torcy, président, au commencement de 1918 (2) ; M. le capitaine Bourdenet, secré-

(1) 7 août 1919.

(2) Le journal *la Liberté* du 13 janvier annonçait la « mort du général de Torcy, survenue à Hyères, où il s'était retiré pour raison de santé, après avoir quitté le commandement de la 20e région à Troyes, à la tête de laquelle il resta pendant les trente premiers mois de guerre. M. le général de Torcy était grand-officier de la Légion

Digitized by Google

taire, le 8 février 1921. Il n'a pas été procédé à de nouvelles élections.

« Le siège social, disait encore le procès-verbal de l'assemblée plus haut rappelée, n'existe plus, puisque le contrat signé avec le Collège expirait à la fin des hostilités. Il faut donc tout d'abord se reconstituer.

« Une circulaire sera envoyée, des visites seront faites pour trouver le plus d'adhérents possible.

« Ensuite aura lieu une assemblée générale qui décidera de ce que l'on pourra faire avec les ressources dont la Société disposera. »

Evidemment, la guerre finie, l'œuvre de la Croix-Rouge ne doit pas périr.

En attendant qu'elle reprenne ses travaux, saluons encore une fois la mémoire de celles qui ont succombé à la peine ; félicitons, remercions ceux et celles qui ont donné à la patrie tant de jours, tant de nuits consacrés au soulagement des malades et des blessés.

---

d'honneur. Le défunt avait été lieutenant-colonel au 109e d'infanterie, qu'il quitta pour être attaché à l'ambassade de France en Autriche ».

Le général de Torcy était âgé de 74 ans ; il a été inhumé à Eclaron.

Digitized by Google

Digitized by Google

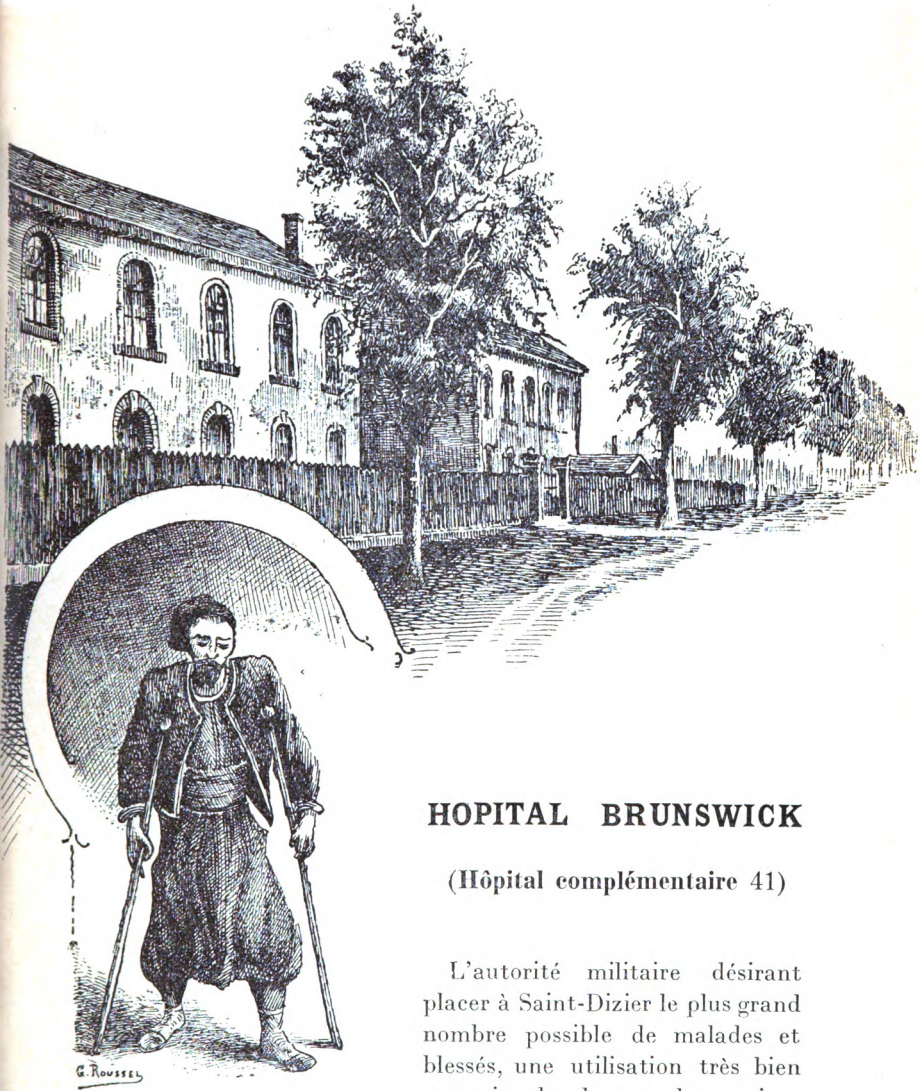

HOPITAL BRUNSWICK

(Hôpital complémentaire 41)

L'autorité militaire désirant placer à Saint-Dizier le plus grand nombre possible de malades et blessés, une utilisation très bien comprise des locaux des anciens Etablissements Brunswick avait été conçue : un hôpital de 200 lits avait été créé dans l'espace de huit jours.

Le 8 novembre 1914, on annonçait pour le lendemain l'arrivée de 79 malades qui devaient être installés dans la scierie de l'ave-

Digitized by Google

nue de Bar. Cet hôpital devenait par la suite insuffisant. A la fin d'octobre 1915, plusieurs annexes (baraquements de bois) étaient édifiées près du bâtiment principal.

Là comme ailleurs, le sentiment du devoir n'a pas faibli un instant.

La médaille d'argent des épidémies a été décernée, par décision ministérielle du 18 juin 1917, à M. van Olden Bernwald (Marie-Henri-Fernand), médecin aide-major de 1re classe ; la médaille de bronze à Mmes Clara Richard, Elisabeth Cerku, Agnès Rudy, infirmières américaines, et au soldat Lallement François-Louis, infirmier à la 23e section.

Entre autres distractions, les malades et blessés de Brunswick avaient eu, le 2 janvier 1917, la joie d'entendre des artistes de talent et d'assister à une séance de cinéma ; pour le 14 juillet de la même année, plusieurs de nos concitoyens avaient organisé une séance récréative suivie de tombola.

Digitized by Google

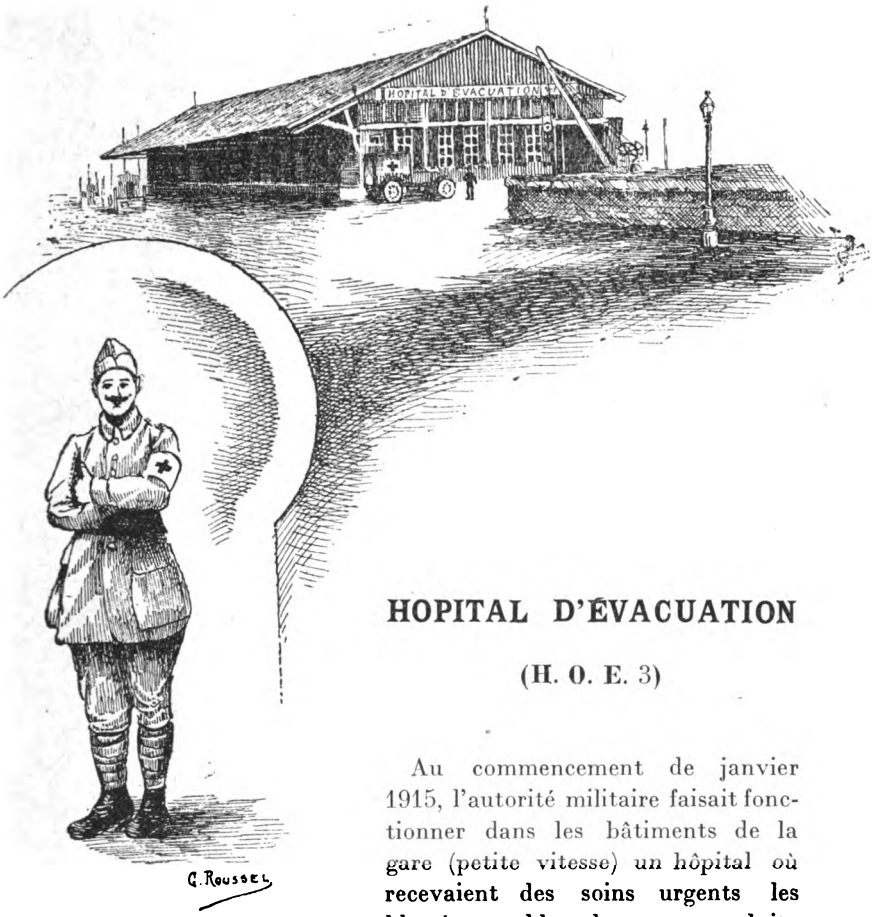

HOPITAL D'ÉVACUATION

(H. O. E. 3)

Au commencement de janvier 1915, l'autorité militaire faisait fonctionner dans les bâtiments de la gare (petite vitesse) un hôpital où recevaient des soins urgents les blessés capables de gagner enduite les établissements où ils devaient séjourner plus longuement.

Disons ici, sans citer les fonctionnaires en cause, dont la modestie se dérobe à nos éloges, que cette installation hautement louée par l'autorité militaire a été faite d'une façon magistrale en trois jours et quatre nuits.

L'hôpital du Collège devenait bientôt, nous l'avons dit, une annexe de cette formation, à laquelle étaient attachées de dévouées infirmières : Mme d'Humières, Mlle Elisabeth Gilles, Mlle Peyramale.

En septembre 1915 paraissait la citation que voici :

« Mme d'Humières, infirmière-major à l'hôpital d'évacuation

Digitized by Google

n° 3, qui, avant de venir à Saint-Dizier, avait organisé à Chaumont l'hôpital temporaire n° 1, est citée à l'ordre de l'armée.

« D'un savoir professionnel étendu, a fait preuve en toutes circonstances d'un dévouement inlassable, d'un zèle constant et d'une activité remarquable. Consacre en plus ses moments de liberté à soigner les typhoïdiques dans un autre centre d'hospitalisation. » Depuis plusieurs mois en effet, Mme d'Humières soignait les blessés du train sanitaire qui passait en gare de Saint-Dizier chaque jour, à 16 heures et demie. Elle se consacrait en outre aux typhoïdiques de l'hôpital Brunswick.

Le 19 août 1917, à 11 heures 30, dans la cour de la gare, le lieutenant-colonel de Rouvre, commissaire-régulateur, remettait la croix de la Légion d'honneur au docteur Sénéchal Albert-Marie-Jules, médecin aide-major de 1re classe au commandement d'étapes de G. R. (H. O. E.). — « Chirurgien de valeur, se dépensant sans compter, ne ménageant ni son temps ni sa peine. A rendu d'excellents services, particulièrement au cours des combats sous Verdun. » Avant la guerre, le docteur Sénéchal était chirurgien assistant de consultation à l'hôpital Lariboisière, à Paris. Pendant son séjour à Saint-Dizier, il a rendu d'inappréciables services à la population de la ville et des environs.

L'hôpital d'évacuation avait, en avril 1918, à déplorer le décès du docteur Fargues, qui, à Saint-Dizier depuis deux ans, affecté d'abord au Dépôt des isolés, ensuite à l'H. O. E. 3, avait été désigné le 12 mars pour suppléer un médecin-chef du train sanitaire. Deux jours après, vaincu par la fièvre, il demandait son rappel et s'alitait pour ne plus se relever. Le médecin-chef Coussergues a prononcé le dernier adieu.

Pour résumer tout ce qui pourrait être dit de cette formation, il nous suffira de reproduire la belle citation dont voici le texte :

« Ordre de la D. E. S. n° 7. — Le Général commandant l'armée (D. E. S.) cite à l'ordre de la D. E. S. le personnel de l'hôpital d'évacuation n° 3. Valeur professionnelle et morale digne des plus grands éloges. Sous la direction éclairée de son chef, le médecin principal de 2e classe de Schuttelaere, a su par un zèle de tous les instants assurer dans les conditions les meilleures à la fois le traitement des malades évacués des formations de l'avant, contribuant ainsi à la conservation des effectifs, et l'évacuation judicieuse de ceux à diriger sur l'intérieur.— S. P.24,le 1er novembre 1915. P. O., le Chef d'état-major de la D. E. S. : Boucher. »

Digitized by Google

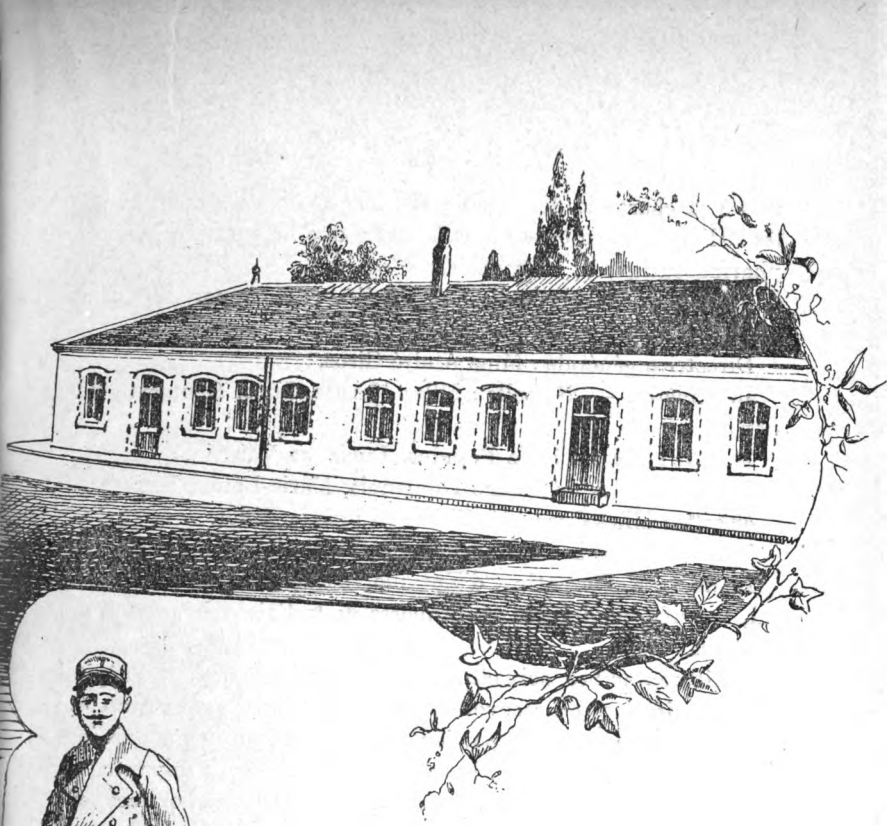

HOPITAL DE MARNAVAL

Nous avons dit, page 27 de *Saint-Dizier pendant la guerre* 1914-1919, quelques mots de l'installation créée à Marnaval par les Forges de Champagne.

Dans sa séance du 22 août 1914, la Société de secours aux blessés militaires a entendu un rapport où se trouvaient à son sujet les lignes suivantes :

« A Marnaval, où il s'est rendu le 21 août sur l'invitation de M. Ed. Lang, M. Vesselle a trouvé une installation superbe, dans des locaux neufs, brillants de propreté, parfaitement aérés, et une mise au point presque luxueuse, avec des infirmières et des auxiliaires presque en surnombre. La Société de Micheville ayant

Digitized by Google

pris à sa charge la dépense de 120 fr. par lit, soit 4.800 fr. pour les 40 lits, il ne resterait plus à régler que la question médicale, pharmaceutique et alimentaire. »

Après installation complète, 70 lits fournis par les usines étaient répartis en cinq salles.

Directrice générale : Mme André Giros.

Infirmières. — 1re salle : Mlles Marthe Giros, Georgette Bernard.

2e salle : Mlles Léonie Populus, Lucienne Vautrin.

3e salle : Mlles Joséphine Dumanois, Marie-Louise Laurent.

4e salle : Mlles Germaine Thiriot, Eugénie Millot.

5e salle : Mlles Lucie Foucheneret, Joséphine Lombard.

Le docteur Florentin, d'Eurville, assurait le service médical, secondé par les deux infirmières de la Caisse de secours des ouvriers.

Le 10 septembre, soixante blessés arrivaient. Comme l'hôpital ne pouvait alors en recevoir que quarante, le surplus avait été réparti dans les maisons particulières, où chacun demandait instamment à leur donner l'hospitalité. Dès la nuit suivante, un ordre d'évacuation parvenait à la Direction. Quatre hommes seulement, jugés non transportables, restaient dans les salles.

Les blessés reçus ce jour-là et par la suite à Marnaval venaient notamment de Maurupt et Sermaize. Un grand nombre étaient gravement atteints. Deux décès la première nuit. Les tombes de ces militaires sont entretenues par des jeunes filles de Marnaval.

L'hôpital a été en particulière activité une dizaine de jours. Pendant ce temps, les dons des ouvriers affluaient : linge, nourriture, friandises, etc...

Le 29 septembre, était annoncée la fermeture prochaine de l'hôpital de secours établi dans les écoles de Marnaval ; cette décision permettait aux enfants de rentrer dans leurs classes.

Digitized by Google

HOPITAL-HOSPICE

(Hôpital mixte.
— Hôpital du Jard.)

On a vu, page 26 de notre premier travail concernant la guerre, les mesures d'urgence prises par l'hôpital-hospice pour remplir les obligations que les hostilités devaient lui imposer. Nous transcrivons ci-après dans son entier la note que nous avons rédigée à la date du 6 août 1914 pour être classée aux archives de l'établissement ; elle démontrera que, dès le jour de la mobilisation, toute l'activité possible a été mise en œuvre pour assurer le service commandé par les circonstances. C'est du reste sous forme d'éphémérides que nous reproduirons les faits consignés dans notre carnet de guerre. A l'aide de ces parcelles détachées de la vie locale, nos lecteurs rétabliront facilement certaines particularités du grand drame qui fut pour les hôpitaux rapprochés du front un pourvoyeur de chaque instant.

Digitized by Google

Organisation des services.— 6 août 1914 : « Pour faire face aux nécessités que pourraient lui imposer les événements militaires du moment, l'hôpital-hospice de Saint-Dizier a fait appel aux bonnes volontés capables de lui assurer soit des dons, soit des prêts, soit des concours utiles.

« Des lits, de la literie ont été mis en dépôt, du linge a été offert par des personnes charitables, et bientôt l'établissement était en mesure pour mettre à la disposition de l'autorité militaire 150 lits répartis dans quatre salles du rez-de-chaussée et deux salles du premier étage.

« Il fallait aussi grouper un personnel pour le fonctionnement de l'ambulance.

« La Compagnie des Forges de Champagne avait consenti à ce que la voiture de sa Caisse de secours restât en permanence à l'établissement pour le transport des blessés.

« La Commission avait demandé à MM. Gatouillat, Daugé et Cie des harnais ; ces messieurs avaient répondu obligeamment et avaient offert en outre d'autres voitures pour le cas où le besoin s'en ferait sentir.

« Enfin de nombreuses personnes s'étaient fait inscrire comme infirmières. La liste suivante en a été arrêtée le 6 août : Mmes R. Mougeot, Chalons, Thomas, Laurent, Leuridan, Caillotelle, J. Gaide, Commun, Larcelet, Poinsot, Schaah, Huber ; Mlles Juliette et Marie Laurent, Mlle Laurent, institutrice, Yvonne Gatinois, Pissot, Pierret, Guinoiseau, Antoinette Petitdidier, Paris.

« Il a été décidé qu'une religieuse et trois infirmières seraient affectées à chaque salle (1).

« D'autres services ont été organisés :

« Brancardiers : M. Hadamard, chef brancardier ; MM. abbé Georges, Drouin frères, Ganstère, Aug. Guillemin, Hannus, Gérard, Marie Marcel.

---

(1) Une nouvelle distribution du travail n'a pas permis à tant de bonnes volontés généreusement offertes de fournir l'effort de durée qu'elles avaient d'avance accepté. Ajoutons toutefois un nom qui n'avait pas été inscrit dès le premier jour et qui n'en représente pas moins de longs et importants services rendus à l'hôpital : celui de Mlle Anna Hinterberger, pourvue du reste à ce sujet de précieuses attestations.

Digitized by Google

« Service de voitures d'ambulance : chef : M. Crabouillet ; conducteur de voitures : M. Mitaine.

« Eclairage, eau, machinerie, entretien : MM. Gilio et Schaah.

« Service d'automobile : M. Simon, électricien, qui a concédé gratuitement sa machine.

« Planton avec bicyclette : M. Gatinois Henri.

« Gardien de nuit : M. Etienne. »

Le 6 août 1914, à 6 heures et demie du soir, le commissaire de police fait prévenir l'hôpital d'avoir à ne laisser aucune lumière apparente pendant la nuit. On craint que des dirigeables allemands ne passent sur la ville et ne jettent des obus sur l'établissement.

7 août : MM. les docteurs Couderc et Leuridan commencent à donner les notions nécessaires aux infirmières et brancardiers.

Le service d'ambulance se trouve donc assuré à ce moment pour parer aux éventualités.

Deux officiers viennent demander dans l'après-midi quelles sont les dispositions prises pour l'hospitalisation des blessés militaires.

L'interne, M. Couderc, leur fait visiter les salles ; ils se retirent en exprimant leur entière satisfaction.

On amasse du linge. — 9 août 1914 : Mme R. Mougeot, qui s'intéresse beaucoup au fonctionnement de l'hôpital, a déjà fait entrer à la maison de nombreux objets capables de rendre, quand les blessés arriveront, de grands services. Les sœurs se hâtent de préparer, dans leurs salles respectives, tout ce qui peut être utile dans des conjonctures aussi impérieuses. Des dames se mettent à leur disposition pour aider dans cette hâte fiévreuse où tout le monde veut faire son devoir.

Deux jeunes filles attachées à l'ambulance de l'hôpital ont pris l'initiative de solliciter d'un capitaine un automobile pour aller quêter dans les villages voisins. Leur demande a été agréée ; une voiture, conduite par un chauffeur et un aide, les a menées à Bettancourt, Chancenay, Baudonvilliers, Sommelonne, etc... Le tambour a battu dans les communes à leur arrivée. A 6 heures du soir, elles rentraient à l'hôpital avec la voiture pleine de linge. Deux couchettes en fer avaient aussi été placées sur l'auto. Les quêteuses avaient en outre recueilli 66 fr. 50 en argent.

Digitized by Google

Les lits sont prêts. — 10 août 1914 : L'hôpital comptait hier 193 lits disponibles pour l'armée (6 salles à 22, 2 à 20, 1 à 12, 1 à 9).

L'autorité militaire annonce aujourd'hui qu'elle envoie 100 lits complets. Comme 50 suffiront, le reste sera remis à l'hôpital auxiliaire de la Croix-Rouge (1).

Le premier blessé. — 11 août 1914 : Un caporal-clairon du 242e de réserve active est arrivé à l'hôpital hier soir à 7 heures. Il avait eu un mollet traversé par une balle à la bataille d'Altkirch. Il portait, épinglé à sa tunique, un morceau de drap provenant de la capote d'un Allemand qu'il avait tué. Il est parti ce matin pour Châlons, où habite sa famille.

Don. — M. Ernest Leclerc, industriel à Saint-Dizier, met à la disposition de l'hôpital environ 450 bouteilles de vieux bordeaux et, à pêcher dans son étang de Saint-Eulien, environ 1.000 kilos de poisson.

Premières obsèques d'un soldat. — 13 août 1914 : L'hôpital-hospice a reçu le 12 août le corps d'un soldat attaché au service des automobiles, Larivière Emile, du recrutement de Paris, âgé de 44 ans, qui s'était noyé accidentellement le matin en prenant un bain dans la Marne.

Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 13 août, à 8 heures du matin.

Le cercueil, recouvert d'un drapeau qui disparaissait sous les nombreux bouquets offerts par les camarades du défunt et diverses personnes de la ville, a été, après une présentation à la chapelle, où se pressaient de nombreux officiers et soldats, des délégations du personnel de l'établissement, de la municipalité, de la Compagnie de sapeurs-pompiers, de la « Bragarde », etc.., conduit au cimetière, sur un corbillard décoré aux couleurs nationales ; là, un lieutenant a remercié l'assistance et prononcé les paroles d'adieu suivantes :

---

(1) Cet envoi, dirigé sans doute sur une autre formation, n'est pas parvenu à Saint-Dizier.

Digitized by Google

« Mesdames, Messieurs,

« Nous sommes réunis autour de cette tombe pour saluer la dépouille mortelle de notre pauvre camarade Larivière, qu'un accident banal et stupide est venu brutalement enlever à l'affection des siens.

« En quittant Paris, il avait dit adieu à sa femme, à sa fille, heureux, comme nous tous qui sommes ici, de mettre sa vie au service de la France, qui a tant besoin de tous ses enfants.

« Comme le disait hier notre généralissime, il ne désirait qu'une seule chose : faire son devoir, tout son devoir. La Providence ne l'a pas permis et le destin est venu faucher son existence avant qu'il ait pu terminer sa mission.

« Devant ce coup brutal du sort, nous ne devons pas nous désespérer ; nous n'en avons pas le droit dans les circonstances présentes. Songeons à l'avenir, songeons au monde entier, qui a les yeux fixés sur nous autres, les fils d'un même pays.

« Levons la tête et regardons devant nous où le devoir et l'amour « de la patrie nous appellent.

« Larivière est mort ; serrons les rangs !

« Adieu, mon Camarade !

« Vive la France ! »

La consigne est de se taire. — 16 août 1914 : Les journaux de Paris continuent à manquer. On ne voit plus de militaires ici pour l'instant.

Un soldat qui suit l'état-major est venu dans l'après-midi à l'hôpital voir une de ses parentes. Quelqu'un lui demandait où était l'état-major : « Ma femme elle-même, répondit-il, me le demanderait que je ne le lui dirais pas. »

On est toujours sans lumière en ville le soir. L'état-major sur lequel on craignait de voir quelque dirigeable allemand jeter des projectiles n'est cependant plus là.

Digitized by Google

Le transport et l'hospitalisation des blessés. — 17 août 1914 : Les voitures prêtées pour le transport des blessés se répartissent ainsi :

		Places
Forges de Champagne	1	3
Forges du Closmortier	1	3
M. Féry	1	3
M. J. Gaide	1	2
M. Ernest Leclerc	1	4
Petites-Sœurs	1	6
MM. Schœnenberger et Cie	5	37
M. Tavarre	1	3
	12	61

Le nombre des lits militaires à l'hôpital est de 250.

Visite de l'hôpital. — 19 août 1914 : Visite de l'hôpital par M. le général de Torcy, commandant la 20e région, et M. le médecin-inspecteur Mareschal, de Troyes, accompagnés de M. Petit, sous-préfet, de MM. Beaudet et Samuel, adjoints, et de plusieurs conseillers municipaux.

Le général de Torcy, après quelques instants passés dans la salle du Conseil à donner les instructions nécessaires pour le jour où des blessés seront en traitement, est obligé de se retirer.

M. Mareschal visite l'établissement dans tous ses détails : il le quitte en remerciant la municipalité et le conseil d'administration et en les félicitant d'avoir un local agencé avec toutes les ressources du confort moderne.

Permanence de secours. — 2 septembre 1914 : *Le Petit Champenois* publie, sous le titre *Louable initiative*, les lignes suivantes :

« L'administration de l'hôpital-hospice de notre ville vient d'organiser un service permanent destiné à procurer tous les adoucissements possibles à la fatigue et aux souffrances des militaires blessés qui traversent Saint-Dizier en chemin de fer.

Jour et nuit, à dater du mercredi 2 septembre, en un poste installé à la gare, des citoyens dévoués distribueront aux blessés de passage des rafraîchissements variés, secours rendu plus précieux par la haute température de cette saison: c'est là une initiative qui mérite tous les éloges. »

Digitized by Google

Bruits de ville. — 3 septembre 1914 : Le bruit se répand dès le matin que l'hôpital est rempli de blessés. Occupé à la mairie jusqu'à 11 heures par les dossiers d'allocations militaires, je me rends ensuite à l'établissement et je note le contingent qui est arrivé la veille au soir : 10 malades, un boucher militaire qui s'est fait une piqûre à une main avec un os, enfin un soldat qui a été atteint d'une balle (l'extraction a eu lieu dans la matinée).

Service médical. — 4-20 septembre 1914 : Dans les premiers jours de septembre 1914, le docteur E. Guinoiseau, chirurgien-chef, était allé, pour plus de commodité et de rapidité dans son travail, s'installer à l'hôpital. Un lit avait été placé dans son cabinet, de sorte qu'il pouvait jour et nuit faire face aux nécessités du moment.

Le 7, après le désarroi de la veille, l'interne n'étant plus là, il resta seul pour assurer le service.

Les blessés arrivaient depuis le 4 : 125 le 8, 150 le 10 pour citer quelques chiffres. Ce dernier jour, c'est à 11 heures du soir seulement qu'un peu de repos fut permis. Une amputation avait dû être faite. M. le docteur Chaussinand, directeur de l'Asile d'aliénés, était heureusement près de son collègue, toujours prêt à le seconder, comme il donna du reste des preuves de son activité et de son dévouement en s'occupant (9 septembre) de la construction de baraquements sur la pelouse, devant le bâtiment principal, et en ravitaillant de pain, de lait, de viande l'établissement, qui ne pouvait rien recevoir de ses fournisseurs habituels, alors absents.

Mme et M. Marcellot, maître de forges, sachant combien l'hôpital était encombré, étaient venus demander qu'on leur envoyât des blessés : ce fut l'origine de la formation sanitaire d'Eurville.

Dans la nuit du 10 au 11, un ordre d'évacuation était arrivé (1). 300 blessés (il faut dire, pour expliquer ce nombre, que dans ces premiers temps il en arrivait sans arrêt, que l'on plaçait où l'on pouvait, dans les salles, sous les tentes du jardin, dans les couloirs, dans la chapelle), 300 blessés, disons-nous, furent dirigés

(1) Une première évacuation avait eu lieu le 7, à 6 heures et demie du soir, en raison de la gravité des événements, mais elle avait été contremandée : les malades et blessés avaient été réintégrés aussitôt.

Digitized by Google

sur Biarritz. Le voyage dura 48 heures. Deux hommes moururent en cours de route.

Le vendredi 11, cinquante grands blessés commençaient à repeupler la maison.

Le 14 septembre, le docteur Guinoiseau était obligé de se rendre à Wassy, dans une voiture réquisitionnée, pour faire une amputation. De là il était appelé à Voillecomte, mais obligé de revenir à Saint-Dizier parce que les gardes-voie avaient reçu des instructions très sévères relativement à la circulation des automobiles.

Le 20 septembre, M. Mareschal demandait au docteur s'il voulait un aide ; M. Guinoiseau répondait qu'il pourrait continuer encore le service comme il l'avait fait précédemment. Il resta seul ainsi — nous rappelait-il enfin, en résumant ses souvenirs — jusqu'à fin octobre, époque à laquelle le docteur Ribierre arriva de Toulouse avec huit médecins militaires.

On voudrait une disponibilité constante de 200 *lits.* — 20 septembre 1914 : Ce même jour, M. Mareschal, médecin-inspecteur, et M. F. Petit, sous-préfet, visitent l'hôpital, afin de connaître exactement les ressources qu'il présente.

Les salles sont occupées presque entièrement par des blessés de Maurupt.

Les tentes édifiées sur la pelouse ne sont plus guère habitables à cause de l'humidité. Il y aura lieu d'utiliser tous les locaux afin de recevoir des hommes en aussi grand nombre que possible. M. le sous-préfet voudrait que l'on pût disposer de 200 lits.

Les visites continuent. — 21 septembre 1914 : M. le sous-préfet et MM. les majors de l'ambulance de Joinville se rendent à l'hôpital-hospice et à l'hôpital auxiliaire de la Croix-Rouge.

L'état sanitaire. — 27 octobre 1914 : La mauvaise saison qui commence, le séjour des troupes dans les tranchées compromettent l'état sanitaire de l'armée.

Un médecin-inspecteur militaire se présente à la mairie, annonçant qu'il désire placer à Saint-Dizier 1.200 malades atteints de pleurésie, de bronchite, de pneumonie, de fièvre typhoïde. Des indications lui sont données sur les locaux où pourraient être soignés partie des malades en question.

Digitized by Google

Mesures prophylactiques. — 28 octobre 1914 : Le même inspecteur, accompagné de deux autres officiers, se rend à l'hôpital, où se trouvent réunis les membres de la Commission administrative, le sous-préfet, plusieurs médecins.

Des observations sont présentées à l'autorité militaire sur le danger que créerait la dissémination dans la ville de malades tels que ceux dont l'arrivée a été annoncée.

Après une assez longue discussion, il est décidé que les blessés militaires soignés à l'hôpital-hospice seront envoyés à l'hôpital de la Croix-Rouge. L'hôpital-hospice pourra dès lors recevoir environ 175 malades.

Deux autres points de la ville sont désignés comme pouvant être également affectés au traitement des malades.

Une ambulance avec un personnel suffisant est attendue dans la journée pour faire face aux besoins.

La typhoïde. — 8 novembre 1914 : Nous demandons au docteur Guinoiseau des nouvelles de ses malades de la ville.

Parlant de la fièvre typhoïde, qui est à redouter chez un certain nombre, il désirerait, dit-il, voir instituer pour l'hiver des soupes populaires en faveur des pauvres gens. « Alimentés convenablement, ne se surmenant pas — le travail du reste manque plutôt en ce moment —, ils résisteraient mieux à la contagion. »

Les inhumations militaires. — 10 novembre 1914 : Il est arrêté qu'à l'avenir des cérémonies plus solennelles qu'une simple levée de corps seront faites dans la chapelle de l'établissement à l'intention des militaires morts pour la patrie.

Le ravitaillement. — 19 novembre 1914 : La Commission administrative de l'hôpital tient depuis quelque temps de fréquentes réunions nécessitées par les difficultés qu'éprouvent les adjudicataires à fournir conformément aux clauses de leurs contrats.

Les morts. — 22 décembre : Une jeune fille de 21 ans, Marguerite Buat, employée à l'établissement, vient d'être emportée par la fièvre typhoïde. Beaucoup de monde à l'enterrement, qui a lieu à 14 heures.

Avant de monter à la chapelle, nous passons devant la chambre mortuaire. Trois soldats, dont un prêtre sur les épaules du-

Digitized by Google

quel a été posée une étole verte, attendent, au milieu des cierges et des fleurs, qu'on les porte au cimetière.

Rapport. — 31 décembre 1914 : Des cas de contagion de typhoïde s'étant déclarés dans le personnel de l'établissement, lecture est donnée d'un rapport dressé à ce sujet le 21 décembre par le major Ribierre, médecin-chef de la place, qui conclut à la bonne tenue de la maison et à la non-responsabilité de l'administration.

« Un certain nombre de cas intérieurs de fièvre typhoïde se sont produits depuis quelque temps à l'hôpital mixte de Saint-Dizier, dans le personnel surveillant et infirmier. Trois sœurs de l'hôpital ont été atteintes, ainsi que quelques infirmières civiles et deux infirmières militaires.

« L'examen des conditions hygiéniques dans lesquelles fonctionne l'hôpital ne paraît pas permettre d'incriminer un vice général de l'hygiène hospitalière.

« La désinfection du linge préalablement au lessivage est assurée par l'immersion dans des solutions de crésyl. Il ne paraît pas qu'il y ait lieu d'incriminer l'alimentation en eau potable : en effet aucun cas de fièvre typhoïde n'a été jusqu'ici signalé dans l'agglomération urbaine...

« Il semble bien plutôt qu'il s'agisse de cas isolés relevant de la contagion interhumaine, comme il s'en produit malheureusement toujours quelques cas dans les hôpitaux appelés à traiter un grand nombre de typhoïdiques. »

Suivent les prescriptions aux infirmiers, aux convalescents, aux médecins militaires pour assurer les meilleures conditions d'hygiène.

Commission sanitaire. — 1er février 1915 : Trois députés (Côte-d'Or, Yonne et Tarn-et-Garonne) composant l'une des commissions chargées de visiter les hôpitaux militaires et ambulances arrivent à Saint-Dizier à 17 heures, accompagnés de deux généraux et de plusieurs autres officiers. Ils commencent leur tournée par l'hôpital-hospice.

Médaille d'or des épidémies. — 29 avril 1915 : La médaille d'or des épidémies est remise à Mme Marie Colin (sœur Adrienne),

Digitized by Google

supérieure des religieuses de l'hôpital. La *Liberté* enregistre ce fait dans les termes suivants :

« Le 29 avril, à midi, a eu lieu à l'hôpital-hospice une cérémonie intime, touchante par sa simplicité.

« M. le sous-préfet de Wassy, représentant M. le préfet de la Haute-Marne, a tenu à venir annoncer lui-même à Mme la supérieure de l'établissement la distinction dont venait de l'honorer le gouvernement de la République. Par dépêche du matin même, M. le ministre annonçait qu'il venait de lui décerner la médaille d'or des épidémies.

« C'est devant la Commission administrative de l'hôpital-hospice, M. Chalons, adjoint, représentant M. le maire absent, M. le professeur Ribierre, médecin-chef de la place, M. le docteur Guinoiseau, médecin-chef de l'hôpital civil, M. Maurel, économe, le personnel religieux et laïque, ainsi que les malades militaires et civils que M. le sous-préfet, en lui annonçant l'heureuse nouvelle, prononça une allocution tout improvisée.

« Il souligna les mérites, qualités et vertus de la titulaire de cette distinction.

« Dans une péroraison vibrante, il a réuni dans ses remerciements M. le docteur Ribierre, M. le docteur Guinoiseau, le corps médical, si dévoué dans ses pénibles fonctions, ainsi que l'administration hospitalière.

« Il rendit un hommage ému à Mlle Buat Marguerite, fille de l'ancien maire de Perthes, infirmière, tombée au champ d'honneur, victime de son dévouement.

« M. Chalons, au nom de la municipalité et au nom de M. le docteur Mougeot, a tenu à présenter ses félicitations à Mme la supérieure, à laquelle a été offerte, par un militaire convalescent, une magnifique gerbe de fleurs.

« N'en déplaise à la grande modestie de Mme la supérieure, nous lui exprimons également toutes nos bien vives félicitations pour la distinction si méritée dont elle vient d'être l'objet. Elle n'a pas craint de se jouer des fatigues et du danger dans l'accomplissement de sa haute mission de charité : il est de toute justice qu'elle soit à l'honneur. Nous applaudissons chaleureusement à cette récompense du courage et du dévouement prod

Digitized by Google

gués avec tant de noble simplicité et qui attirent l'admiration sympathique de tous (1). »

Les lits sont constamment occupés. — 2 février 1916 : A la date du 29 octobre 1914, les 175 lits militaires de l'hôpital ont été affectés, conformément aux ordres de M. le médecin-inspecteur général, chef supérieur du Service de santé de la 3e armée, aux typhoïdiques provenant de cette armée. Jusqu'au début du mois d'avril 1915, tous les lits n'ont pour ainsi dire jamais cessé d'être occupés par de très grands malades, chaque évacuation étant presque immédiatement suivie de l'entrée de nouveaux malades en nombre égal (rapport de M. le médecin-major de 2e classe Ribierre, chef du Service de santé de la place de Saint-Dizier, 2 février 1916).

Il faut du linge. — 8 mars 1916 : La *Liberté* publie l'appel ci-après :

« La population bragarde a déjà témoigné sa générosité aux malades et aux blessés de notre hôpital civil et militaire en envoyant, depuis le commencement de la guerre, du linge, de la literie, etc...

« Aujourd'hui les réserves de notre hospice vont être épuisées. Vingt mois de guerre, des centaines d'hospitalisés ont fait une consommation effrayante de tous les objets qui servent à coucher, à vêtir, à soigner nos chers malades.

« La *Liberté* fait un nouvel appel à tous nos concitoyens pour envoyer à l'administration dévouée de notre hôpital des draps, des chemises d'hommes, des serviettes de table, des serviettes de toilette... »

Prise d'armes. — 23 septembre 1916 : Une prise d'armes a lieu à 17 heures à l'hôpital-hospice, où le lieutenant-colonel de Rouvre, commandant d'étapes, remet la médaille militaire à trois mutilés de guerre.

La cérémonie se passe dans la cour ouest ; elle est suivie d'un concert exécuté par la musique du 40e territorial.

---

(1) Mme Colin a quitté Saint-Dizier en 1920 pour être affectée à l'hôpital Saint-Maurice, à Epinal. Elle y cumule les fonctions de supérieure des religieuses et d'économe. Le gouvernement lui a décerné en août 1923 une médaille d'argent pour services exceptionnels rendus à l'assistance publique.

Digitized by Google

Service dentaire. — 27 décembre 1916 : L'autorité militaire sollicite de l'administration hospitalière l'installation d'un service dentaire tant à l'hôpital qu'au dispensaire qui en dépend.

La Commission administrative met à la disposition du dentiste militaire, dans les mêmes conditions que pour les autres médecins de l'établissement, les diverses salles et dépendances du dispensaire pour les consultants externes, à charge d'assurer les consultations et soins gratuits aux indigents de la ville.

Remplacement des infirmiers militaires. — La Commission administrative prend connaissance d'une circulaire du sous-secrétaire d'Etat du Service de santé du 30 novembre 1916, de laquelle il résulte que les hôpitaux civils doivent remplacer le plus tôt possible par des infirmières ou femmes de charge les infirmiers militaires mis à leur disposition.

L'artillerie recherche les cuivres hors d'usage. — 17 février 1917 : M. le sous-secrétaire d'Etat des fabrications de guerre a été avisé qu'il existerait dans certains hôpitaux des récipients, marmites, chaudières en cuivre rouge inemployés depuis l'époque où le chauffage ne se fait plus au bois. Il a porté à la connaissance de M. le ministre de l'intérieur l'intérêt qu'il y aurait à ce que ces objets fussent cédés comme matières premières destinées aux fabrications de l'artillerie.

Les établissements hospitaliers réaliseraient ces vieux objets dans de bonnes conditions, grâce au cours élevé des métaux, et l'artillerie serait dispensée en même temps d'importer de l'étranger une égale quantité de cuivre neuf.

Le sous-secrétaire d'Etat demande en conséquence de lui faire connaître d'urgence s'il existe des cuivres rouges et des cuivres étamés à l'hôpital de Saint-Dizier et si le Conseil d'administration pourrait disposer sans inconvénient de ces objets.

L'hôpital de Saint-Dizier ne possède rien qui réponde aux desiderata exprimés par les services de guerre.

Disette de houille. — 20 février 1917 : A l'hôpital , où le chauffage a une importance vitale pour beaucoup de malades, on est obligé de monter des cubilots dans un certain nombre de salles, le charbon nécessaire pour l'installation centrale faisant défaut.

Digitized by Google

Lits militaires. — 2 mai 1917 : A cette date, il y a 195 lits militaires répartis dans trois pavillons de contagieux et cinq salles de maladies générales.

La victoire allemande. — 10 mai 1917 : Il y a en traitement à l'hôpital-hospice une quinzaine d'Allemands. Parmi eux un caporal très arrogant. Il éprouve une satisfaction évidente à parler — en français puisqu'il connaît cette langue — de la victoire qu'il considère comme certaine pour son pays.

Les restrictions en pays ennemi. — 19 mai 1917 : Un soldat allemand en traitement à l'hôpital-hospice a reçu un colis dont l'étiquette-adresse dissimulait une lettre de sa femme. Celle-ci lui dit qu'il ne saurait croire combien tout manque dans le pays. Elle lui explique ensuite que les denrées sont délivrées sur carte toutes les trois semaines ; c'est sur les rations lui revenant qu'elle prélève de quoi former ses colis.

Médaille des épidémies. — 18 juin 1917 : Par décision ministérielle du 18 juin, la médaille d'argent est décernée aux soldats Cartiar Louis-Raymond et Curel Etienne-Louis, 23e section d'infirmiers militaires, hôpital-hospice ; la médaille de bronze au soldat Grandclaude Henri-Adolphe-Joseph, mêmes section et hôpital.

20 septembre 1917 : La médaille des épidémies (vermeil) est décernée à M. Contal Abel-Gustave, médecin aide-major de 1re classe, médecin-chef des salles militaires de l'hôpital-hospice.

24 septembre 1917 ; Le lieutenant-colonel de Rouvre, commandant d'étapes, remet la médaille de bronze des épidémies à Mme Jenot, en religion sœur Caroline (communément appelée sœur Charles), infirmière, hôpital-hospice (pavillon des isolés).

En lui faisant décerner cette récompense, l'autorité militaire a reconnu les services exceptionnels qu'elle rendait pendant la guerre. Cette religieuse est à Saint-Dizier depuis le 5 janvier 1911. Elle a soigné à l'hôpital et en ville d'innombrables malades qui ont été à même d'apprécier son expérience et son esprit de charité.

Evasion. — 25 janvier 1918 : Quatre prisonniers allemands, en traitement à l'hôpital-hospice, s'évadent pendant la nuit.

Digitized by Google

Extension des services. — 4 avril 1918 : En 1917, la nécessité s'était imposée d'agrandir le dispensaire.

L'administration préfectorale demandait ensuite que l'on édifiât un pavillon en bois pour les réfugiés malades.

De son côté, l'administration de l'hôpital aurait voulu que l'armée évacuât un des pavillons qu'elle occupait, afin de faire face aux besoins grandissants de la population civile. En mars 1918, le Service de santé, se rendant compte des inconvénients qui lui étaient signalés du fait de l'encombrement, mit à la disposition de l'hôpital un baraquement, devenu depuis propriété de ce dernier, qui fut monté en avant du bâtiment principal. Cette annexe permit de recevoir des malades qui ne pouvaient plus trouver place dans la maison.

A la même époque, un appendice à la convention du 28 avril 1915, déjà modifiée le 25 septembre 1917, créait à l'hôpital de Saint-Dizier un service chirurgical pour les blessés de l'armée (au lieu de la 20e région seulement) et envisageait l'élévation à 295 du nombre des lits (195) mis à la disposition des blessés et malades militaires.

Le 26 mars 1918, M. Bergasse, médecin principal, directeur du Service de santé de la 20e région (Troyes), écrivait à l'administration de l'hôpital pour lui faire connaître que, sur la demande du médecin-inspecteur, il désirait utiliser pour le traitement des blessés les lits jusqu'alors réservés aux malades militaires.

La Commission administrative se réunissait le 4 avril et adoptait le rapport que nous avions rédigé sur ce projet de transformation de l'hôpital de malades en hôpital de blessés militaires.

« C'est, disait ce rapport, un honneur pour la maison de voir qu'après les efforts consentis depuis le commencement de la guerre un nouvel appel soit fait à son administration pour assurer, dans les circonstances qui réclament de tous l'esprit de sacrifice, les soins d'un personnel entièrement dévoué à ceux que la lutte a le plus cruellement meurtris. Malheureusement le patriotisme est inséparable pour nous de préoccupations matérielles qu'il importe de préciser... »

Et l'administration demandait que lui fussent assurées par l'armée les choses alors introuvables, même à titre onéreux, dans le commerce, comme l'éther, le chloroforme, la teinture d'iode, le champagne, l'alcool, le pétrole.

Digitized by Google

Elle présentait diverses observations sur des agencements prévus dans l'intérêt seul de l'armée, tandis qu'il fallait ne pas entraver les hospitalisations civiles.

Les évacuations rapides auxquelles l'établissement était soumis avaient déterminé une usure anormale qui avait épuisé toutes les réserves de linge : on était obligé d'entrevoir à des prix élevés le remplacement de ce qui manquait et l'augmentation même de ce qui existait précédemment si l'on voulait forcer le nombre des lits et construire pour cela des baraques dans le jardin.

L'accord s'est fait rapidement sur toutes les questions soulevées et une extension des services a donné satisfaction, dans la mesure possible, aux desiderata exprimés.

L'armée renouvelle ses démarches. — 13 mai 1918 : Le Service de santé de la 20e région, poursuivant un projet exposé le 26 mars, fait à l'hôpital-hospice des propositions pour la désaffectation de cette formation sanitaire, qui, jusque-là utilisée pour le traitement des malades, serait affectée au service des blessés. Le nombre des lits militaires, qui était de 195, comme on l'a vu plus haut, serait porté à 295. Trois grandes baraques seraient construites dans le jardin et viendraient s'ajouter à celle qu'il a fallu déjà édifier il y a quelque temps pour recevoir des tuberculeux et vénériens civils, la place faisant défaut dans les bâtiments existants.

Réquisition de terrains. — 11 septembre 1918 : La Commission administrative prend connaissance d'un ordre de réquisition ainsi conçu : « Mettre à la disposition de l'autorité militaire, pour servir d'emplacement à un poste de mitrailleuses, divers terrains d'une superficie totale de 17 a. 50 c., appartenant à l'hospice de Saint-Dizier, lieudit la Bernardine... »

Le simultaneum à la chapelle. — 1er octobre 1918 : La présence des armées alliées sur le territoire occasionne l'entrée à l'hôpital-hospice de malades et blessés appartenant à toutes les religions.

Les enterrements de protestants étant devenus plus fréquents que de coutume, le pasteur de Saint-Dizier, M. Buffa, renouvelle, le 1er octobre 1918, la démarche faite en 1911 par un de ses pré-

Digitized by Google

décesseurs en vue d'obtenir que la présentation à la chapelle des défunts de l'Eglise réformée soit autorisée.

M. Chrétiennot, curé-doyen de Notre-Dame, entre en correspondance avec l'évêché de Langres afin de savoir si une solution conforme au désir exprimé peut être envisagée au point de vue liturgique, la chapelle de l'hôpital ayant été consacrée lors de son édification par les religieuses de l'Assomption et cette particularité la rendant *a priori* — et sous peine de désaffectation — inaccessible aux cérémonies autres que celles du culte catholique.

Le 11 octobre, le vicaire général, répondant à la communication du doyen de Saint-Dizier, se prononce, à peine d'interdit, contre le simultaneum demandé pour la chapelle de l'hôpital.

Mort de l'économe-gestionnaire. — 26 décembre 1918 : Après avoir rempli pendant douze ans les fonctions d'économe à l'hospice de Stenay, M. Joseph Pierrot avait été nommé secrétaire-économe de l'hôpital-hospice de Saint-Dizier le 26 mars 1917 ; il est mort le 23 décembre 1918, âgé de 53 ans.

M. H. Brichart, membre de la Commission administrative, a prononcé, aux obsèques célébrées le 26, d'émouvantes paroles en rappelant la carrière de « ce fonctionnaire modèle, consciencieux et foncièrement honnête ».

Mort de l'ordonnateur. — 15 février 1919 : L'hôpital-hospice fait une nouvelle perte en la personne de M. Justin Thomas, ordonnateur. Le défunt a institué l'établissement légataire universel de ce qu'il possédait, à charge de délivrance de certains legs particuliers.

Les obsèques, qui ont eu lieu le 17, ont été suivies de discours dans lesquels MM. Roujas, maire, Rollin, économe de l'Asile d'aliénés, Gallot, trésorier de l'Association des Vétérans des armées de terre et de mer, ont rappelé les services rendus par M. Thomas en qualité d'adjoint, de juge consulaire, de membre des Commissions de l'hôpital et de l'asile et comme vice-président des Vétérans.

Demande de récompenses. — 12 décembre 1919 : La Commission administrative de l'hôpital-hospice décide de demander deux médailles des Epidémies et trois médailles de la Reconnais-

Digitized by Google

sance nationale pour cinq infirmières qui ont fait le service des salles militaires pendant la guerre.

Etat des militaires hospitalisés à la formation du 2 août 1914 au 21 décembre 1919 inclus.

3e trimestre 1914	420	
4e trimestre 1914	361	
Total de l'année 1914	781	781
1er trimestre 1915	446	
2e trimestre —	437	
3e trimestre —	457	
4e trimestre —	292	
Total de l'année 1915	1.632	1.632
1er trimestre 1916	607	
2e trimestre —	800	
3e trimestre —	639	
4e trimestre —	512	
Total de l'année 1916	2.558	2.558
1er trimestre 1917	661	
2e trimestre —	436	
3e trimestre —	475	
4e trimestre —	617	
Total de l'année 1917	2.189	2.189
1er trimestre 1918	637	
2e trimestre —	625	
3e trimestre —	723	
4e trimestre —	687	
Total de l'année 1918	2.672	2.672

Digitized by Google

Report. . .		9.832
1er trimestre 1919	327	
2e trimestre —	208	
3e trimestre —	94	
4e trimestre —	178	
Total de l'année 1919	807	807
Total général du 2 août 1914 au 21 décembre 1919		10.639

L'aumônier. — Ici se placerait d'elle-même la réédition de ce que nous avons écrit, en parlant de l'hôpital du Collège, relativement à l'aumônier chargé de conduire au cimetière ceux que les soins n'ont pu guérir.

Pendant les quinze premiers mois de guerre, le service religieux fut assuré par le clergé de Notre-Dame, et M. Chrétiennot, curé-doyen de la paroisse, a connu mieux que tout autre les émotions inséparables des fonctions ecclésiastiques en ces moments douloureux.

Est-il besoin d'évoquer ici le nom d'un prêtre également dévoué, mobilisé à l'hôpital comme infirmier et qui, dans ce poste d'incessante sollicitude, cumulait le temporel et le spirituel avec une égale ferveur ? M. l'abbé Couvert, chapelain de Saint-Walfroy (Ardennes), était connu de tous à l'hôpital et son souvenir n'y est pas perdu.

M. l'abbé Louis Minot, aumônier des Petites-Sœurs des pauvres, a été, par décision de Mgr de Durfort, évêque de Langres, nommé aumônier de l'hôpital-hospice de Saint-Dizier en novembre 1915 (1) : il a donc, pendant une longue période de guerre, assisté à leur chevet et accompagné au champ de repos — tâche délicate et non exempte de fatigues — les soldats qui sont morts à l'établissement. Nous devons ajouter, en ce qui concerne les cérémonies funèbres, que les militaires décédés à l'hôpital Brunswick étaient déposés à l'hôpital-hospice avant leur inhumation : deux formations sanitaires se trouvaient ainsi réunies pour ce service.

(1) Chanoine honoraire de la cathédrale de Langres par décision épiscopale de juin 1923.

Digitized by Google

Un soir de février 1922, nous demandions à M. Minot s'il n'enrichirait pas notre récit d'une page d'impressions personnelles recueillies au cours de cette guerre.

« Que dirais-je ? nous répondait-il. C'est par centaines qu'il faudrait compter les cérémonies où le cœur se serrait plus fortement, parce que les inévitables tristesses de la mort étaient entourées de circonstances plus douloureuses.

« Faut-il vous rappeler que, pendant l'épidémie de grippe, j'ai vu trois fois 19 cercueils à la morgue, 12 réunis à la chapelle pour l'absoute ?... Durant les mois d'octobre, novembre et décembre 1918, 286 cercueils conduits à la Noue.

« Nombreuses aussi les particularités émouvantes... Certain jour, une jeune femme, tenant dans ses bras un petit enfant, sanglotait, sous son voile de deuil, près d'une tombe ouverte. Dans une solitude à peu près complète, l'aumônier achevait les dernières oraisons, et la veuve continuait à pleurer son soutien perdu. Le pauvre petit, incapable de saisir le déchirement de cette scène où il était acteur inconscient, souriait en jouant avec le crêpe qui flottait sur les épaules de sa mère : cruel contraste !...

« Vint l'armistice. Un *Te Deum* d'actions de grâces allait être chanté. Les soldats alités qui étaient transportables avaient demandé à y assister : on les avait donc installés à la chapelle sur des brancards. Et ce fut là encore un spectacle imposant, doublé, cette fois, d'une joie bien compréhensible... »

Nous exprimerons un regret : c'est que les aumôniers de nos hôpitaux n'aient pas écrit leurs mémoires de guerre ; on y aurait trouvé des détails infiniment précieux.

Distinctions honorifiques. — 14 juillet 1921 : M. Rollin, premier adjoint, remplaçant le maire absent, remet la médaille de bronze des épidémies à M. Vuilley, curé de Marnaval. Le sergent Vuilley (Marie-Léon-Eugène), infirmier à la 23e section, a été affecté à l'hôpital-hospice de Saint-Dizier pendant la guerre ; ses aptitudes et son dévouement de tous les instants y ont été particulièrement appréciés.

25 janvier 1922 : La médaille de bronze des épidémies (1) est décernée à :

(1) Remise aux titulaires pendant la solennité du 14 juillet 1922. Les deux religieuses étaient accompagnées de leur supérieure, Mme

Digitized by Google

Mme Marie-Alexis Pierre, en religion sœur Gonzague. A Nancy, jusqu'au 1er octobre 1915, a soigné, dans les hôpitaux Villemin et Maringer, des militaires blessés et atteints de fièvre typhoïde. A contracté la maladie. A Saint-Dizier depuis octobre 1915, a continué à prodiguer ses soins aux militaires.

Mme Valentine Antoine, en religion sœur Charles (connue, à cause d'homonymie, sous le nom de sœur Marie). A l'hôpital de Saint-Dizier depuis le mois d'août 1914, s'est constamment occupée du service d'hygiène et de désinfection des militaires contagieux. A contracté la fièvre typhoïde en 1915.

Gracieuses attentions. — Pendant toute la durée de la guerre, les civils et militaires de l'hôpital-hospice ont vu les jours de fêtes marqués par d'agréables additions au menu quotidien. Le lieutenant-colonel de Rouvre, commissaire-régulateur, ne manquait jamais d'envoyer pour ces occasions des friandises, du champagne et d'amples provisions de cigares et de cigarettes. Tous les ans, aux approches de Noël, Mme R. Mougeot faisait appel aux personnes généreuses et organisait une tombola qui comblait de joie tous les hospitalisés. « Il s'agit, disait une des notes publiées à ce sujet, de montrer aux vieillards et aux soldats qui sont là que nous pensons à eux, qu'ils ne sont pas seuls et oubliés de tous durant ces jours où l'on se réunit en famille. »

Les militaires en traitement. — Ainsi que nous le disions dans notre première brochure de guerre, l'hôpital a continué, les hostilités terminées, à soigner des militaires. En mai 1920, le nombre des lits qui leur étaient affectés avait diminué de moitié : il n'était plus que de 100 environ. Fin février 1922, il restait au compte de l'armée 20 lits.

ASILE DÉPARTEMENTAL

Dès le 4 août 1914 (1), le drapeau d'ambulance flottait au faîte de l'Asile départemental, où toutes dispositions utiles

Elise Gauthier (sœur Hippolyte), citée à l'ordre du jour et décorée de la Croix de guerre (*Journal officiel*, 13 février 1915) pour sa belle conduite à Baccarat.

(1) Voir première brochure de guerre, page 26.

Digitized by Google

avaient été prises pour recevoir des blessés. Il fut impossible à la direction de donner suite à cette première idée parce que des militaires atteints de troubles mentaux avaient été dès le début dirigés sur cet établissement. Un assez grand nombre d'hommes, frappés de commotion ou trop vivement impressionnés par les événements, furent soignés à l'asile ; certains ne purent être arrachés à leur mal et succombèrent.

Digitized by Google

AUX INFIRMIÈRES

O mains qu'adorent nos blessés !
Mains câlines qui les pansez
Et qui, doucement, les bercez !

O voix dont le charme est si tendre
Qu'on sent la douleur se détendre
Dès que vous vous faites entendre !

O grands yeux chastes et troublants
Qui fixez les petits lits blancs
Où reposent leurs corps tremblants !

O lèvres, lèvres angéliques
Qui baisez comme des reliques
Leurs pauvres fronts mélancoliques !

Mon cœur n'aura jamais d'accents
Assez enflammés et puissants
Pour dire ce que je ressens,

En songeant aux âmes blessées
Que vous avez aussi pansées
Et si pieusement bercées !

PAUL DURAND.

Digitized by Google

DERNIÈRES NOTES RELATIVES A LA GUERRE

Retour au pays. — Beaucoup de familles ont usé de la faculté qui leur était donnée de faire transporter, pour être définitivement inhumés au lieu de leur résidence, les restes de leurs membres morts au service de la patrie.

Plusieurs convois de Haut-Marnais sont ainsi arrivés à Saint-Dizier. La réception s'est faite sous la direction de M. Fondville, commissaire spécial, délégué à cet effet par la préfecture, et sous les auspices des sociétés patriotiques locales.

21 mars 1921 : arrivée de 54 cercueils, dont 3 à destination de Saint-Dizier. — Présidence de M. Vatin, sous-préfet de Wassy.

1er mai 1921 : 42 cercueils, dont 5 pour Saint-Dizier. — Présidence de M. le sous-préfet.

10 juin 1921 : 37 cercueils. — Présidence de M. Bazin, préfet de la Haute-Marne.

21 juin 1921 : 52 cercueils. — Présidence de M. Rollin, premier adjoint au maire de Saint-Dizier.

26 juillet 1921 : 35 cercueils. — Présidence de M. André Brulliard, président du groupe régional de l'Union des Combattants.

14 novembre 1921 : 51 cercueils, dont 3 pour Saint-Dizier. — Présidence de M. Pierrisnard, président de l'Association fraternelle des Mutilés et Réformés.

16 novembre 1921 : 73 cercueils, dont 4 pour Saint-Dizier. — Présidence de M. Baudry, président de l'Association des Médaillés militaires.

13 décembre 1921 : 52 cercueils, dont 2 pour Saint-Dizier. — Présidence de M. Gallot, président de la Société des Vétérans des armées de terre et de mer.

16 décembre 1921 : 68 cercueils, dont 7 pour Saint-Dizier. — Présidence de M. Albert Godard, président de la *Bragarde.*

15 janvier 1922 : 44 cercueils, dont 1 pour Saint-Dizier. — Présidence de M. Rollin.

1er février 1922 : 71 cercueils, dont 3 pour Saint-Dizier. — Présidence de M. Brulliard.

16 février 1922 : 72 cercueils, dont 5 pour Saint-Dizier. — Présidence de M. Jules Braux, président des Médaillés militaires.

Digitized by Google

3 mars 1922 : 72 cercueils, dont 4 pour Saint-Dizier. — Présidence de M. Pierrisnard.

15 mars 1922 : 70 cercueils, dont 2 pour Saint-Dizier. — Présidence de M. Gallot.

17 mars 1922 : 8 cercueils. — Présidence de M. Bichot, ancien combattant de l'armée d'Orient.

30 mars 1922 : 56 cercueils, dont 8 pour Saint-Dizier. — Présidence de M. Pariset au nom de la *Bragarde*.

20 avril 1922 : 105 cercueils, dont 6 pour Saint-Dizier. — Présidence de M. J. Marcellot, député.

28 avril 1922 : 66 cercueils, dont 4 pour Saint-Dizier. — Présidence de M. Dessein, député.

14 mai 1922 : 68 cercueils, dont 3 pour Saint-Dizier. — Présidence de M. Rollin.

19 mai 1922 : 40 cercueils, dont un pour Saint-Dizier. — Présidence de M. Brulliard.

30 mai 1922 : 30 cercueils, dont un pour Saint-Dizier. — Présidence de M. Pierrisnard.

10 juin 1922 : 31 cercueils, dont 3 pour Saint-Dizier. — Présidence de M. Braux.

4 juillet 1922 : 18 cercueils. — Présidence de M. Gallot.

1er août 1922 : 5 cercueils, dont 2 pour Saint-Dizier. — Présidence de M. Jean Séverin, ex-officier de l'armée d'Extrême-Orient.

10 août 1922 : 97 cercueils, dont 4 pour Saint-Dizier. — Présidence de Mme Lacroix-Joubert, infirmière bénévole de guerre, décorée de la Médaille des épidémies.

5 octobre 1922 : 16 cercueils. — Présidence de M. Roujas, ancien maire.

Comme conséquence d'une décision ministérielle en date du 16 octobre 1922, la gare est appelée à recevoir des trois zones de France dans lesquelles on opère simultanément les exhumations des arrivages presque continus de cercueils : il est impossible, dans ces conditions, de maintenir les cérémonies qui accompagnaient la réception des convois ; sauf en cas d'important groupage, aucune réunion officielle n'aura lieu désormais à la gare de Saint-Dizier pour la répartition des corps.

Digitized by Google

Les dégâts de l'ancien hôpital. — Le Conseil municipal a été informé le 21 mai 1921 qu'une somme de 217.678 fr. était allouée à la ville pour dégâts causés à l'ancien hôpital par le bombardement de septembre 1917.

Explosion de bombes. — 27 avril 1921 : Un certain nombre de bombes jetées par les aviateurs allemands dans les environs de Marnaval en 1917 et 1918 n'avaient pas éclaté. Des artilleurs de Nancy nous offrent un arrière-goût de la guerre en les faisant exploser.

Exhumation d'Américains. — On a procédé, fin mai 1921, au cimetière de la Noue, à l'exhumation de corps d'Américains décédés à Saint-Dizier pendant la campagne. Une trentaine devaient être transportés aux Etats-Unis ; les autres, 35 environ, devaient être dirigés sur un cimetière régional américain.

Affaire Palée. — La propriété de M. Palée, à Villiers-en-Lieu, a été achetée en septembre 1921 par la Société d'Energie électrique Meuse-et-Marne. C'en était donc fait désormais des incidents qui se produisirent dans la commune à diverses reprises après la levée du séquestre dont l'immeuble avait été frappé en 1915.

Pour dégradation de sa maison et des meubles qu'elle renfermait, ainsi que pour disparition d'objets mobiliers, M. Palée réclamait à l'Etat français la somme de 68.671 fr. 25 (1). L'affaire est venue en justice de paix, à Saint-Dizier, le 11 janvier 1923 : l'indemnité a été réduite à 28.466 fr.

---

(1) Dans toutes les pièces, il y a des réparations à faire. Dans la salle de billard, qui occupe toute la longueur du bâtiment et tient lieu de salon, le parquet, qui était fort beau, a été éventré en plusieurs endroits. Des pendeloques des lustres ont été enlevées ou cassées. Seul le lustre du milieu n'a pas trop souffert. Les quatre canapés sont intacts. Des chaises, des tables de jeu ont été détériorées. Le piano, après avoir été promené dans toute la maison, se trouve maintenant dans la salle à manger : il est très fatigué. La vaisselle a disparu ; une glace est cassée ; des meubles sont endommagés. Du rez-de-chaussée aux mansardes, des travaux s'imposent. — *Notes prises en* 1920.

Digitized by Google

La chapelle des morts à l'église de la Noue. — Le 16 octobre 1921 a eu lieu, à l'église de la Noue, la bénédiction du vitrail et des plaques commémoratives des morts de la guerre par M. le chanoine Chrétiennot, curé-doyen de Notre-Dame. Cette cérémonie a été précédée d'une messe pendant laquelle M. l'abbé Marcq, ancien aumônier militaire, chevalier de la Légion d'honneur, a prononcé un émouvant discours. L'église, magnifiquement décorée, était comble jusque dans ses moindres coins (1).

Le double vitrail posé dans la chapelle des Sept-Douleurs (ancienne chapelle des Tombeaux, ancienne chapelle St-Thiébault) représente comme motifs principaux : d'un côté, un aumônier militaire apportant les secours de la religion à un soldat mourant ; de l'autre, une femme en deuil priant dans un cimetière du front. Dans la partie supérieure, un buste d'ange avec cette inscription : *Illi autem sunt in pace.*

La Vierge de pitié a été replacée sur l'autel, mieux en lumière maintenant qu'avec la rosace polychrome d'où la chapelle recevait un faible jour.

En tout temps, mais plus spécialement pendant les fêtes de la Toussaint, des fleurs sont déposées sur l'autel et sur les dalles. Les familles vont là se recueillir et prier comme devant le tombeau de ceux qu'elles continuent à pleurer.

Aux murs sont pendus des drapeaux, des couronnes, des bannières : parmi celles-ci une en velours rouge brodé et frangé d'or avec l'image du Sacré-Cœur de Jésus. L'inscription est pour rappeler, comme le fait à l'église Notre-Dame la plaque de marbre fixée au-dessus du portail, le bonheur qu'a eu la ville de Saint-Dizier d'échapper aux dangers dont elle a été menacée pendant la guerre : *Hommage de reconnaissance des paroissiens de la Noue.* — 1914-1919. Une autre bannière, dont l'envers est aux couleurs nationales, a sa partie supérieure occupée par le mot *Pax* et deux branches de laurier.

Sur une plaque de marbre sont gravées deux pensées qui unissent leurs tiges au-dessus de la date *Juin* 1918.

---

(1) Dans notre premier travail relatif à la guerre, p. 146-153, nous avons parlé des cérémonies similaires qui ont eu lieu en 1920 : le 28 mars à Marnaval, le 10 octobre à Notre-Dame, le 24 à Gigny et le 8 décembre au Collège.

Digitized by Google

Dans notre premier travail, p. 148, nous avons reproduit le tableau provisoire des enfants de la Noue morts pour la patrie. Pour mettre cette liste en concordance avec les inscriptions qui se trouvent aujourd'hui dans la chapelle, nous devons ajouter les mentions suivantes :

Henri Barbier, Marceau Brusa, Henri Buteaux, Abel Carrier, Eugène Carlot, Gustave Dehan, Eugène Dion, Nicolas Dion, Paul Dion, Marcel Dupin, Henri Gérard, Georges Gérard, Abbé Gilles, Adolphe Giros, Jules Giros, Jean Gourby, Romain Guarin, Maurice Jacquinot, Edmond Jousserand, Francis de Lescalle, Francis Letscher, Georges Michel, Robert Molandre, Lucien Noël, Auguste Paulus, Albert Pelgrin, André Perrin-Gouthière, Jules Prince (1).

Trophées de guerre. — Par lettre du 21 mai 1920, M. Marcellot, député de la Haute-Marne, appelait l'attention de M. le sous-secrétaire d'Etat à la liquidation des stocks sur une demande de trophées de guerre formulée par l'Union des Combattants.

Le 4 juin, M. Marcellot était informé que la ville de Saint-Dizier était comprise dans le relevé des propositions d'attribution pour deux canons de campagne et deux minenwerfer. Dans sa séance du 25 juin, le Conseil municipal exprimait ses remerciements à l'adresse du Gouvernement.

Ces trophées, destinés dans le principe à servir de cadre au monument qui devait être érigé en souvenir des enfants de Saint-Dizier morts pour la patrie, sont arrivés dans les derniers jours de novembre (2). Ils ont été déposés dans la cour de l'hôtel de ville, puis, en mai 1921, dans le square de l'hôtel des Postes, enfin, en mars 1923, et à titre non encore définitif (3), dans le square de l'avenue de Verdun, entre le canal et la voie ferrée.

La Croix de guerre à la ville. —Le ministre de la guerre a cité, le 2 novembre 1921, la ville de Saint-Dizier à l'ordre de l'armée.

---

(1) Les tableaux du quartier de la Ville se sont allongés des noms ci-après : Gaston Chilot, Gabriel Cramoisi, Henri Durandal, Théophile Hariot, Emile Pécheux, Louis Richard.

(2) Le transport a coûté 259 fr. 25. Le Conseil a voté le remboursement de cette somme à l'Etat (18 décembre 1920).

(3) A cette époque, leur destination paraissait devoir être l'hôpital-hospice.

Digitized by Google

Monument aux 677 Bragards morts pour la Patrie

(1914-1918)

Inauguré le 8 Avril 1923 par M. MAGINOT, Ministre de la Guerre

Digitized by Google

THE
JOHN CREAR
LIBRARY
Digitized by Google

Cimetières de la Noue et de Gigny. — Fin janvier 1922, on annonçait que les cimetières de Saint-Dizier renfermaient encore les sépultures de 1.293 soldats français et alliés et de 215 allemands.

Il devait être, du 28 mai au 30 juin même année, procédé à l'exhumation des restes de 600 militaires français enterrés à la Noue et à Gigny : un ordre ministériel a prescrit l'ajournement de ces opérations.

Elles ont commencé le 25 novembre 1922.

Le monument commémoratif. — Dans une réunion tenue le 13 juillet 1921, le jury institué pour faire choix du projet de monument a adopté la maquette présentée par M. Georges Saupique, sculpteur à Paris (piédestal orné de bas-reliefs et supportant un groupe triomphal composé d'un soldat et d'une France victorieuse aux ailes déployées).

Le Conseil municipal a décidé le 31 août 1921 que le monument serait érigé sur l'esplanade de la gare.

La souscription, qui montait à une cinquantaine de mille francs quand a paru notre première brochure de guerre, atteignait au :

11 mars	1922 la somme de .	69.019 fr.
14 avril	—	69.660 fr. 45
9 juin	—	70.495 fr. 60
28 juillet	—	71.201 fr. 45
26 septembre	—	71.723 fr. 65
16 décembre	—	72.381 fr. 05
17 février 1923	—	72.546 fr. 55

La réception officielle du monument a eu lieu le 31 octobre 1922 ; son inauguration et la remise de la Croix de guerre à la ville ont été faites le 8 avril 1923 par M. Maginot, ministre de la guerre.

Une autre souscription a été ouverte (au 11 janvier 1924 : 3.928 fr. 10) pour donner au monument un entourage qui sera posé prochainement.

Digitized by Google

*
* *

Nous avons fini. Limité par le titre même de ce travail, nous n'avons pas cherché hors de chez nous des faits de nature à donner plus de variété, d'ampleur et d'intérêt à notre sujet : *Saint-Dizier pendant la guerre* conservera son caractère local.

Des considérations d'ordre élevé trouveraient ici leur place : conséquences de la longue épreuve subie, voies indiquées par les économistes de toute envergure pour rendre au monde bouleversé dans sa vie normale un peu de stabilité.

Il est réconfortant de constater, comme le disait en octobre dernier M. Cuminal, sénateur de l'Ardèche, que « notre commerce extérieur a reconquis et dépassé les chiffres qu'il accusait avant la guerre. Le retour à la France de l'Alsace et de la Lorraine y a contribué pour une part, mais il faut aussi en reporter le mérite sur nos industriels, sur nos négociants, sur nos commissionnaires, sur nos agriculteurs, qui, loin de se laisser abattre par les difficultés consécutives à la tourmente, ont au contraire redoublé d'initiative et d'énergie pour ouvrir de nouveaux débouchés à leurs produits et assurer la marche de leurs affaires ».

Les nuages qui chargent à tout instant l'horizon politique tempèrent malheureusement la joie que pourrait causer ce réveil de l'activité nationale ; il nous reste, comme thème à réflexions, le bilan financier publié en novembre 1922 d'après les chiffres de M. Henry Bérenger, rapporteur général du budget au Sénat.

Devant un passif énorme, troublant, les citoyens sérieux doivent comprendre que s'impose à tous, nous l'écrivions déjà en 1920, un labeur opiniâtre, acharné, pour sauver encore une fois le pays.

Février 1924. R. Gouthière.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES PRINCIPALES

Rapport de la Commission de publication.
Introduction 1
Les trains de blessés. 3
Initiatives diverses en faveur des hôpitaux 4
Visites de marque. 5
Hôpital du Collège 7
Hôpital Brunswick 23
Hôpital d'évacuation 25
Hôpital de Marnaval 27
Hôpital-Hospice. 29
Asile départemental 49
Aux infirmières 51
Dernières notes de guerre 52

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

composant la Société des Lettres, des Sciences, des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie de Saint-Dizier au 1er Février 1924

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

(*Elu le 14 décembre 1922*)

Président	MM. E. HUMBLOT
1er *Vice-président*	V. CHARMETEAU
2e *Vice-président*	Dr CHAUSSINAND
Secrétaire	O. JACOB
Secrétaire-adjoint	L. VUILLEY
Trésorier	E. GANDNER
Conservateur du Musée	G. ROUSSEL
Bibliothécaire	R. GOUTHIÈRE

MEMBRES TITULAIRES

MM.

1883, 11 oct. MARCELLOT Jacques, député, maître de forges, à Eurville (membre à vie).

1885, 12 nov. Le marquis DE PIMODAN, duc de Rarécourt-Pimodan, conseiller général, maire, à Echenay.

1886, 10 juin HUMBLOT Emile, ✪ I., ✱, sénateur, maire de Joinville, 18, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris.

1887, 21 juil. Le comte DE BAILLON (Edgard), ✱, à Eclaron.

1888, 8 nov. GUYARD René, président de la Chambre de commerce, avenue de la République, à Saint-Dizier.

Digitized by Google

1894, 13 déc. Euvrard Paul, curé d'Humbécourt.

1895, 14 mars Lang Edouard, ✻, ancien président du Tribunal de commerce, ancien directeur général des Forges de Champagne, à Saint-Dizier, avenue de Verdun.

1900, 8 févr. Charmeteau Victor, ✻ I., pharmacien, président du Tribunal de commerce, à Saint-Dizier.

1902, 13 févr. Thomas, ✻, pharmacien, à Saint-Dizier.

1902, 10 juil. Chaussinand H., ✻, docteur en médecine, directeur honoraire de l'Asile départemental, à Saint-Dizier.

1903, 12 juil. Frionnet Charles, professeur de sciences physiques et naturelles au Collège libre, médaille d'argent de la Société, à Saint-Dizier.

— — Rolland Joseph, curé de Chancenay.

— — Gandner E., ✻, ancien chef de section principal aux Chemins de fer de l'Est, rue Lamartine, à Saint-Dizier.

— — Pesme, docteur en médecine, à Saint-Dizier.

1907, 21 nov. Humblot Eugène, curé-doyen de Vignory.

1909, 10 juin Houdard Joseph, officier du Nichan-Iftikhar, agent d'assurances, à Saint-Dizier.

— — Thévenin Joseph, docteur en médecine, médaille de bronze de l'Assistance publique, à Ceffonds.

1910, 12 mai Aussenac, chef de dépôt de la Compagnie de l'Est, à Sézanne (Marne).

— — Chrétiennot Clément, chanoine honoraire, curé-doyen de Notre-Dame, à Saint-Dizier.

1910, 9 juin. Vuilley Léon, administrateur de la paroisse de Marnaval, Médaille des épidémies, à Saint-Dizier.

1910, 8 déc. Godard Henri, curé de Villiers-en-Lieu.

1910, 15 déc. Roussel Gaston, conservateur du Musée, à Saint-Dizier.

1911, 11 janv. Guillaume Léon, chanoine honoraire de Langres et de Troyes, ancien supérieur du Collège libre de St-Dizier.

Digitized by Google

1912, 8 févr. Stædler Constant, professeur au Collège libre de Saint-Dizier.

1912, 14 mars Sender, ingénieur, 1, rue Colonel-Renard, Paris (XVII^e).

1920, 12 févr. Gouthière René, ✠ I., méd. du Travail, publiciste, rue Gambetta, à Saint-Dizier.

1920, 6 mai Durand Paul, ✠, méd. du Travail, comptable, rue Sancerre, à Saint-Dizier.

1920, 17 juin Durand René, pharmacien, à Saint-Dizier.

1920, 8 juil. Duchêne Arsène, maire de Sommevoire.

1920, 14 oct. Mathieu H., docteur en médecine, à Wassy.

1921, 9 juin Petite, commissaire-priseur, rue Lalande, à Saint-Dizier.

— — Boulland, ancien vétérinaire, rue François I^er, à Saint-Dizier.

— — Pelte, curé de Droyes, par Montier-en-Der.

1923, 13 déc. Fournier P., chanoine honoraire, supérieur du Collège libre de Saint-Dizier.

— — Laurent Nestor, industriel, juge au Tribunal de commerce, à Saint-Dizier.

— — Laurent Georges, professeur de sciences au Collège libre de Saint-Dizier, rue de Vandeul.

MEMBRES D'HONNEUR

MM.

1880, 18 juin Flammarion Camille, ✻, astronome, 16, rue Cassini, à Paris.

1882, 11 mai Le R. P. Delattre, ✻, ✠ I., supérieur de Saint-Louis, à Carthage, Tunisie.

1882, 12 janv. Maréchal Hubert, curé d'Osne-le-Val.

1897, 8 avril Jacob Octavien, ✠, professeur, sous-directeur du Collège libre de Saint-Dizier.

Digitized by Google

1902, 15 mai CHAPRON-LECLERC Charles, propriétaire, rue Paul-Bert, à Saint-Dizier.

1909, 10 juin DAGONET Ernest, statuaire, 61, rue de Vaugirard, à Paris (6e).

1912, 13 juin TILLET Jules, architecte en chef des Monuments historiques, 76, rue de Miromesnil, à Paris.

1919, 11 déc. MAILLE, agrégé ès-lettres, professeur au Lycée de Versailles.

1923, 8 févr. MERCIER Fernand, conservateur du Musée de Dijon.

MEMBRES ASSOCIÉS

MM.

1881, 6 déc. ROZE Henri, ✻, ingénieur, à Haute-Fontaine (Marne).

1889, 10 janv. VARIN-BERNIER, ✻, ✠ I., banquier à Bar-le-Duc, et 102, boulevard Haussmann, à Paris.

1908, 9 janv. COLSON Régis, ✠ I., professeur au Collège de Langres.

1908, 12 mars MAITRIER Paul, curé de Prez-sous-Lafauche.

1908, 9 juill. BRULLIARD André, ✻, ⚜ ⚜, ✠ I., maître-imprimeur, à Saint-Dizier.

1908, 10 déc. Le baron DE L'HORME, ✻, ⚜, à Bussières-les-Belmont.

1909, 9 déc. FERRY-CAPITAIN, ✻, maître de forges, à Rupt, par Joinville.

1911, 9 nov. SIMON-GROSDIDIER, O. ✻, à Mauvages (Meuse).

1912, 11 janv. QUILLIARD, à La Brie, par Voillecomte.

1912, 8 févr. CHATEL Pierre, à Bayard, par Laneuville-à-Bayard.

1912, 14 mars CAILLOTELLE, ancien greffier, avenue de Verdun, à Saint-Dizier.

— — Le baron A. DE MONTCOURT, ✠, au château de Galeix, près Roussac (Haute-Vienne).

1912, 13 juin DAMOUR André, ✻, maître de forges, ingénieur civil des mines, à Bayard, par Laneuville-à-Bayard.

Digitized by Google

1912, 11 juill. Le comte d'Alsace, prince d'Hénin, ✱, sénateur, au château de Bourlémont (Vosges).

— — Le baron de Fraville, au château de Condes, par Chaumont.

— — Maitret Eloi, curé de Rachecourt-sur-Marne.

— — Remy-Mallet, industriel, juge au Tribunal de commerce, à Saint-Dizier.

— — Mauclère, propriétaire, à Joinville.

— — Prévost-Rollet, négociant, à Joinville.

— — Ronot Ernest, industriel, à Saint-Dizier.

— — Ronot, architecte, à Chaumont.

— — Royer Maurice, architecte, à Bar-le-Duc.

— — Royer, architecte, à Joinville.

— — Thévignot fils, industriel, à Saint-Dizier.

1912, 6 oct. Robert André, industriel, à Saint-Dizier.

1912, 14 nov. Bailly Paul, propriétaire, à Roches-sur-Rognon.

— — Perchat, négociant, à Sens.

— — De Rouvre, au Val-des-Ecoliers, par Chaumont.

1912, 12 déc. Burgeat Léonce, ✱, 24 avenue de l'Observatoire, à Paris.

— — Hausmann-Hugot, notaire, place du Petit-Bourg, à Saint-Dizier.

— — Tollitte Paul, notaire, à Saint-Dizier.

1913, 9 janv. Barson, ingénieur, Bully-Grenay (Pas-de-Calais).

— — Cochois, ancien greffier du Tribunal civil, à Wassy.

— — Gaviard, publiciste, rue Emile-Giros, à Saint-Dizier.

1913, 13 févr. Billon, ✱, propriétaire, à Joinville.

— — Diderot, propriétaire, à Montier-en-Der.

— — Gaide Joseph, agent d'assurances, à Saint-Dizier.

— — Gradler, curé de Bouzancourt, par Cirey.

Digitized by Google

1913, 13 févr. HOSTALIER, industriel, à Saint-Dizier.

— — LALLEMAND Ch., O. ✻, membre de l'Institut. inspecteur général des Mines, 59, boulevard Emile-Augier, à Paris (XVI), membre à vie.

1913, 13 mars CHAMAGNE, industriel, rue des Ecuyers, à Saint-Dizier.

— — LARESCHE, dessinateur à la Cie de l'Est, médaille de bronze de la Société, à Saint-Dizier.

— — POITEL, ancien négociant, rue Lamartine, à Saint-Dizier.

— — LORAIN Arthur, propriétaire, à Chevillon.

1913, 15 mai BAZIN, inspecteur à la Cie de l'Est, à Saint-Dizier.

— — CUNY, ancien directeur de la Soc. coopérative, à Eurville.

— — DOURY, ✻, notaire, à Joinville.

— — GAIDE Henri, juge au Tribunal de commerce, rue Thiers, à Saint-Dizier.

— — GILLET Camille, propriétaire, à Joinville.

— — THOMAS Léon, ✻, ingénieur, directeur de la fabrique de tubes, à Saint-Dizier.

— — BOCHOT Gabriel, docteur en médecine, à Sommevoire.

1913, 17 juill. DAUTEL Henri, négociant, à Brienne-le-Château (Aube).

— — JOUBERT Maurice, ancien juge au Tribunal de commerce, avenue de Verdun, à Saint-Dizier.

— — MARTIN, pharmacien, à Wassy.

— — AUPROUX, agent général de l'Abeille, à Saint-Dizier.

— — CHAMPENOIS Emile, ✻, O. ✱, avenue de la République, à Saint-Dizier.

— — DAUGÉ André, négociant, rue des Ecuyers, à Saint-Dizier.

— — DUPUIS, industriel, à Montier-en-Der.

— — FERRAND, propriétaire, à Eclaron, et 63, avenue de la Grande-Armée, à Paris.

— — HUMBERT, ancien photographe, à Fontette (Aube).

Digitized by Google

1913, 17 juill. MARLIN, négociant, avenue de la République, à Saint-Dizier.

— — Le colonel NIEGER, O. ✻, à Eclaron.

— — RATINET Louis, entrepreneur, rue du Président-Carnot, à Saint-Dizier.

— — RICHARD Léon, propriétaire, rue Lalande, à Saint-Dizier.

— — VAILLANT, juge de paix, docteur en droit, avenue de Verdun, à Saint-Dizier.

— — VIRY Bernard, conseiller général, à Allichamps, par Louvemont.

1913, 9 oct. VARIN-LESQUIVIN, industriel, à Saint-Dizier.

1913, 13 nov. DUMAINE Paul, ingénieur agricole, à Longeville.

1913, 11 déc. ODOBEZ, avoué, à Wassy.

1914, 9 juill. DIEMER, ✻, I, industriel, à Saint-Dizier.

— — LEROLLE Paul, industriel, à Saint-Dizier, et 19, rue Sedaine, à Paris.

— — PERTAT, docteur en médecine, 127, boulevard Pereire, à Paris.

— — DAUTREMONT, agent général d'assurances, à Saint-Dizier.

— — GUYARD Pierre, I, au château Lapierre, par Louvemont.

— — TRIBOUT, industriel, à Joinville.

1917, 10 juill. PROTTE, I, agent général d'assurances, rue Paul-Bert, à Saint-Dizier.

— — LORAIN Joseph, ingénieur des A. et M., directeur des services techniques du Crédit Lyonnais, 12, rue Chasseloup-Laubat, Paris (5e).

1919, 8 nov. CORMONT, directeur de la Caisse d'Epargne, à Wassy.

1919, 11 déc. RIEL, notaire, à Joinville.

— — PINOCHE, propriétaire, à Aulnois-en-Perthois (Meuse).

1920, 12 févr. BURGEAT Robert, 14, rue Royer-Collard, à Paris (5e).

Digitized by Google

1920, 12 févr. CHARDIN, docteur en médecine, ancien chef de clinique à la Faculté d'Alger, à Saint-Dizier.

— — LASNÉ DU COLOMBIER Claude, ✻, à Eclaron.

1920, 11 mars LAMBOUR, directeur des Usines du Closmortier, à Saint-Dizier.

— — LACOMBE Fernand, trésorier de la Chambre de commerce, à Saint-Dizier.

— — GARNIER Edmond, négociant, rue du Marché, à Saint-Dizier.

1920, 6 mai GILIO, architecte municipal, à Saint-Dizier.

— — DUMAY, instituteur, médaille de bronze de la Société, à Ceffonds, par Montier-en-Der.

— — DESSOUTTER, industriel, à Saint-Urbain.

1920, 17 juin THOMAS, pharmacien, à Eurville.

— — AUBRY Charles, industriel, à Cousances-aux-Forges (Meuse),

— — LALLEMAND DE LIOCOURT, ✻, ✻, à Eclaron.

— — GIGOUX Albert, conseiller d'arrondissement, à Joinville.

1920, 8 juill. AMSTOUTZ, ingénieur, rue François Ier, à Saint-Dizier.

— — BICHOT, vétérinaire, rue du Marché, à Saint-Dizier.

1920, 18 nov. COIGNET, avoué, à Wassy.

— — DE ROUSIERS Pierre, ingénieur, à Eurville.

— — VARNIER, ✻, percepteur à Saint-Dizier.

1920, 9 déc. AUBRY, directeur des Usines de Brousseval.

— — UMBDENSTOCK, agréé, rue Berthelot, Saint-Dizier.

1921, 13 janv. Le Commandant GAY J., O. ✻, chef du personnel et des institutions sociales aux Usines de Brousseval.

1921, 10 mars DIRLER, photographe, à Saint-Dizier.

— — BRIFFOTEAUX, industriel, à Eclaron.

— — GUYOT Anselme, rue Lalande, à Saint-Dizier.

— — MOLIARD, curé de Lanoue, à Saint-Dizier.

Digitized by Google

1921, 9 juin De Baillon Henri, lieutenant au 11e cuirassiers, 82, rue Charles-Laffitte, à Neuilly-sur-Seine (Seine).

— — Boulogne Paul, curé de Charmes-la-Grande.

— — Maugery Fernand, avenue de Verdun, à Saint-Dizier.

— — Pinchard, directeur des Usines Champenois, à Cousances-aux-Forges (Meuse).

— — Gérard Henri, ✻, ⚷, directeur-gérant de *La Liberté*, à Saint-Dizier.

1921, 21 juill. Vassogne, directeur de la Société Générale, à Saint-Dizier.

— — Verne, ingénieur au Closmortier, à Saint-Dizier.

— — Bourgeois Jules, ancien négociant, rue Gambetta, à Saint-Dizier.

— — Calmettes, directeur des Fonderies de Sommevoire.

— — Comte Arthur, notaire à Sommevoire.

— — Petit Charles, agent-voyer cantonal, à Montier-en-Der.

— — Lallemant Henri, propriétaire, à Sommevoire.

1921, 10 nov. Saunières, ingénieur, rue de la Victoire, à Saint-Dizier.

— — Tony Bayssat, ingénieur, 3, place Jean-Jaurès, à Saint-Dizier.

— — Godard Maurice, dessinateur, 30, rue de Montreville, à Nancy.

— — Mathieu Maurice, ingénieur, à Saint-Pantaléon, Saint-Dizier.

1922, 12 janv. Jacquinot Ernest, attaché titulaire à la Chancellerie, 22, rue d'Assas, Paris.

1922, 8 juin Ferry Maurice, industriel, à Joinville.

— — Bouchenot Joseph, industriel, à Vaux-sur-Blaise.

— — Lemoine, notaire, avenue de la République, à Saint-Dizier.

— — Georges Louis, curé de Ceffonds.

— — Chambre, agréé, avenue de la République, à Saint-Dizier.

Digitized by Google

1922, 8 juin — GEORGES Henri, industriel, avenue de Verdun, à Saint-Dizier.

— — BOUCHON Léon, chanoine honoraire, ancien supérieur du Collège libre de Saint-Dizier, rue Robert-Dehault, à Saint-Dizier.

— — BONNEAU, directeur de l'usine Lerolle, à Saint-Dizier.

1922, 9 nov. CHOBERT, poste météorologique du Bourget (Seine).

— — AUGÉ, ingénieur, à Joinville.

— — FESTUGIÈRES, maire de Poissons.

— — Le colonel LEMUT, O. ✻, à Bienville, par Eurville.

— — Le duc DE BAUFFREMONT, à Brienne-le-Château (Aube) et 87, rue de Grenelle, Paris (7e).

— — POPIN, directeur des usines de Bussy, par Joinville.

— — SIMONNIN, inspecteur général des Haras, O.✻, à Montier-en-Der.

— — WILHÉLEM Marcel, rue de Chamarandes, à Chaumont.

— — POZZETTO, entrepreneur, à Saint-Dizier.

— — LACROIX, ingénieur civil des Mines, administrateur des Forges du Perthois, avenue de Verdun, à Saint-Dizier.

— — Docteur LOUP Maxime, directeur de l'Asile d'Aliénés de Bonneval (Eure-et-Loir).

— — Docteur ROYER, avenue de la République, à Saint-Dizier.

1923, 8 mars LEDUC, président du Tribunal civil, à Wassy.

— — ROBERT, inspecteur de la Cie de l'Est, avenue de la République, à Saint-Dizier.

1923, 12 juill. REYMOND, directeur de la Centrale de Meuse et Marne, à Saint-Dizier.

— — DIETZ, ingénieur civil des Mines, à Marnaval.

— — TABOUREUX, à Vignory.

— — GEOFFROY DE LA MOTTE, à Wassy.

— — AMARTIN, directeur des Usines Lemoine, à Saint-Dizier.

Digitized by Google

1923, 12 juill. PAYMAL Fernand, avenue de Verdun, à Saint-Dizier.

1923, 13 déc. BÉRAUDIÈRE, artiste sculpteur, rue du Marché, à Saint-Dizier.

— — GAVINI J., ingénieur des Arts et Métiers, 63, rue des Alliés, à Saint-Dizier.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM.

1880, 12 juill. JOPPÉ Ed., ✲, ✪, président honoraire à la Cour d'appel (membre à vie), 49, avenue du Roule, à Neuilly (Seine).

1884, 8 juill. MALLET, ✪, avoué honoraire, docteur en droit, à Pontoise (Seine-et-Oise).

1887, 21 juill. HOUDARD Léon, à Epernay (Marne).

— — BARÉ Gabriel, bâtonnier à la Cour d'appel, 9, place du Peuple, à Dijon (Côte-d'Or).

1909, 11 mars CROS Auguste, ✪ I., docteur en médecine, place Gambetta, à Mascara (Algérie), médaille d'argent de la Société.

1910, 12 mai JOPPÉ Maurice, général de division du cadre de réserve, ancien commandant de corps d'armée, G. O. ✲, ✪, 40, avenue de Suffren, à Paris (XV^e^).

1910, 15 déc. BOSSU Louis, O. ✲, ✠, grand-officier du Nichan-Iftikhar, procureur de la République, 8, rue d'Anjou, à Reims.

1911, 9 nov. CHOMPRET J., ✲, docteur en médecine, président de la Société de Stomatologie de Paris, 182, rue de Rivoli, à Paris.

1912, 9 mai COLLIN Georges, capitaine à l'Etat-major particulier du génie, licencié en droit, à Mézières (Ardennes).

1912, 14 nov. PLAUCHE-GILLON J., docteur en droit, avocat, 8, place Carrière, à Nancy.

— — GÉRARDIN, capitaine-trésorier au 29^e^ Régt d'Infant^le^, à Autun.

Digitized by Google

1912, 14 nov. BASTIER Paul, ✲, ⚜, officier du Nichan-Iftikhar, officier de l'Aigle Blanc de Serbie, sous-préfet de Sélestat (Bas-Rhin).

1913, 8 mai THOMAS Narcisse, ⚜, avoué honoraire de 1re instance, 6, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, à Paris.

— — Le duc DE TRÉVISE, 128, faubourg Saint-Honoré, à Paris.

1914, 9 juill. BONVALOT Gabriel, ancien député, 38, rue Boileau, à Paris.

— — HUYARD, adjoint au maire, à Brienne-le-Château (Aube).

1921, 11 nov. CHABOT Fernand, ingénieur, à Ault (Somme).

1922, 8 juin CHERRIER, à Draguignan (Var).

1922, 9 nov. BASTIER Marcel, chef-adjoint au cabinet du Ministre du Commerce et de l'Industrie, ✲, 13, boulevard Montparnasse, à Paris.

— — GRIVEAUD Léon, ⚜, I., ingénieur, 6, rue Donizetti, à Paris.

— — SAUPIQUE Georges, ✲, artiste sculpteur, 105, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris.

1924, 10 janv. KERDYK René, avocat à la Cour d'appel, 20, rue de Grenelle, Paris (7e).

Le manque de renseignements n'a pas permis de faire figurer un certain nombre de titres ou de décorations auxquels ont droit des Sociétaires. Ces Messieurs sont priés de vouloir bien, à l'occasion, en prévenir le Secrétariat.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS

avec lesquelles la Société de Saint-Dizier échange ses publications

---

Aix. — Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres.

Amiens. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.

Autun. — Société Eduenne.

Bar-le-Duc. — Société des Lettres, Sciences et Arts.

Belfort. — Société belfortaine d'Emulation.

Besançon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.

Chambéry. — Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.

Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.

Charleville (*au Vieux-Moulin*). — Société d'Histoire naturelle.

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Chaumont. — Société d'Histoire, Archéologie et Beaux-Arts.

Chaumont. — Société d'Histoire naturelle et de Palethnologie de la Haute-Marne.

Dijon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.

Epinal. — Société d'Emulation des Vosges.

Evreux. — Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure.

Langres. — Société Historique et Archéologique.

Lyon. — Société académique d'Architecture.

Digitized by Google

Mâcon. — Société d'Histoire naturelle.

Marseille. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.

Nantes. — Société archéologique.

Niort. — Société de Vulgarisation des Sciences naturelles.

Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.

Reims. — Académie nationale.

Saint-Dié. — Société philomathique vosgienne.

Saint-Etienne. — Société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres de la Loire.

Saint-Malo. — Société historique et archéologique.

Semur-en-Auxois. — Société des Sciences historiques et naturelles.

Sens. — Société archéologique.

Troyes. — Société académique d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.

Vesoul. — Société d'Agriculture, Sciences et Lettres.

Vitry-le-François. — Société des Sciences et Arts.

Société des Sciences naturelles et d'Archéologie de l'Ain.

Sélestat (*Bas-Rhin*). — Société des Lettres, Sciences et Arts.

Digitized by Google

DÉPOTS PUBLICS

recevant les Mémoires de la Société

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (5 exemplaires).

Saint-Dizier. — Mairie (Dépôt légal, 2 exemplaires).
Bibliothèque de la ville.
Bibliothèque de l'Ecole libre de l'Immaculée-Conception.
Bibliothèque de l'Ecole Jean Macé.

Chaumont. . — Bibliothèque Barotte.
Archives départementales.

Langres. . . — Ecole supérieure de Théologie.

Wassy . . . — Bibliothèque d'Instruction populaire.

Paris . . . — Bibliothèque de la Sorbonne.
Bibliothèque nationale : section des Sociétés savantes.

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

reçues par la Société
contre l'échange de ses propres publications

Bulletin général des Sociétés académiques de France, 2, rue Vivienne, Paris.

Bulletin historique du diocèse de Lyon, 11, place de Fourvière, à Lyon.

Polybiblion, 5, rue Saint-Simon, Paris.

Conseil général de la Haute-Marne, à Chaumont.

Répertoire d'Art et d'Archéologie, 19, rue Spontini, Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ

TOME I

Charte d'affranchissement de Saint-Dizier.
Notice sur Eclaron, par M. le V^te^ de Hédouville.
Les Oiseaux de la vallée de la Marne, par M. F. Lescuyer.
Notice sur un ancien cours d'eau à Saint-Dizier, par M. Cornuel.
Analyse des minerais de fer, par M. Barollet.

TOME II

Plantation des conifères, par M. le V^te^ de Hédouville.
Une visite au musée de Baye, par M. le V^te^ de Hédouville.
Utilité de l'oiseau, par M. F. Lescuyer.
La Garde nationale mobilisée de St-Dizier, par M. P. Lescuyer.
Camps et enceintes fortifiés antiques, par MM. E. et H. Royer.
Manomètre à air libre pour la mesure des faibles pressions, par M. Adnet.
Chêne enfoui dans les alluvions de la Blaise, par M. Paulin.
Battage des pieux à l'écluse d'Allichamps, par M. Lagout.
Beurville, Blinfey et fontaine de Ceffonds aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, par M. E. Royer.
Terrain crétacé inférieur du nord de la Hte-Marne, par M. Cornuel.

TOME III

Flore de la Haute-Marne, par MM. Aubriot et Daguin.

TOME IV (*épuisé*)

TOME V

Histoire du village de Mussey, par M. Mallet.

TOME VI

Les origines de Saint-Dizier, par M. l'abbé Fourot.
St-Dizier d'après les registres de l'échevinage, par M. P. Guillemin.

Digitized by Google

TOME VII

Antiquités recueillies en Tunisie, par M. L. Houdard.
Cirey-le-Château, par M. l'abbé Piot.
La marquise du Châtelet et Voltaire, par M. l'abbé Piot.
L'art ancien et les moulages du Louvre au Musée de St-Dizier, par M. L. Houdard.
Le Monastère de la Chapelle-aux-Planches, par M. l'abbé Didier.

TOME VIII

Fac-similé de la Charte de Saint-Dizier, par M. l'abbé Jacob.
Traduction de la Charte de Saint-Dizier, par M. l'abbé Fourot.
Le sol et les eaux, par M. le Dr Vesselle.
Naturalisation des oiseaux et mammifères, par M. l'abbé Euvrard.
Le gui de Noël, par M. Paulin.
Une vieille chanson, par M. Joppé.
L'abbaye Notre-Dame de Boulancourt, par M. l'abbé Didier.
Couvents de Minimes à Bracancourt et Doulevant, par M. l'abbé Didier.
M. l'abbé Geoffroy et le Collège de Puellemontier, par M. l'abbé Didier.
Le Couvent des Annonciades à Bourmont, par M. Parisel.
De la reproduction photographique des objets colorés et des manuscrits anciens, par M. l'abbé Jacob.
Ferrure antique en Haute-Marne, par M. Paulin.

TOME IX

1er *fascicule.* — Eclaron pendant la guerre de 1870, par M. le Vte de Hédouville. Végétation épiphyte des saules têtards, par M. Thomas.
2e *fascicule.* — Chenilles de Macrolépidoptères français Geometræ (Phalènes), par M. Frionnet.
3e *fascicule.* — Etat du clergé constitutionnel de la Hte-Marne, par M. H. Mettrier.
Notice sur la commune de Landricourt, par M. Simonnet.
Siège et Monument de 1544, par MM. C. Mettrier et Charmeteau.

TOME X

1er *fascicule.* — Le château du Grand-Jardin (1546), par M. Emile Humblot.
Une verrerie champenoise, 1630-1700 (Rizaucourt), par M. Paul Euvrard.
Epitaphes, par M. Charmeteau.
2e *fascicule.* — Les premiers états des Lépidoptères français. Rhopalocera (anciens diurnes), par M. C. Frionnet.

Digitized by Google

TOME XI

La chapelle Sainte-Anne, à Joinville, par M. Emile Humblot.
L'église Notre-Dame de St-Dizier, par M. l'archiprêtre Ch. Mettrier.
La vallée du Cul-du-Cerf, par M. l'abbé Eug. Humblot.

TOME XII

Les premiers états des Lépidoptères français : Sphingidæ, Psychidæ, Bombyces, Acronyctinæ, par M. Ch. Frionnet.

TOME XIII

Rapport sur les travaux à insérer, par M. Adolphe Thiébault.
Les Elections des Echevins à Saint-Dizier, par M. V. Charmeteau.
Notice sur Osne-le-Val et le prieuré du Val-d'Osne, par M. l'abbé Hubert Maréchal.
Chartes bragardes, documents pour servir à l'histoire de Saint-Dizier, par M. G. de la Fournière.
Note sur le sondage de Foulain, par M. Ferry-Capitain.
Monsieur Victor Parisel, notes biographiques, par M. Louis Bossu.
Un aller et retour dans l'Empire ottoman, par M. l'abbé Vuilley.

TOME XIV

Jean-Nicolas Laloy, de Doulevant (1745-1804), député aux Etats généraux et à la Constituante, maire de Chaumont, etc., par M. l'abbé Ch. Lorain.

TOME XV

Saint-Dizier pendant la guerre de 1914-1919, par M. René Gouthière.

TOME XVI

La Mothe et ses ruines, par le même (*épuisé*).

TOME XVII

Saint-Dizier pendant la guerre de 1914-1919. — Les Hôpitaux, par le même.

Catalogue du Musée de Saint-Dizier, chez le concierge de la Mairie.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE

SAINT-DIZIER PENDANT LA GUERRE de 1914-1919 — LES HOPITAUX 1

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ 61

LISTE DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES . . . 73

DÉPOTS PUBLICS 75

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES reçues par la Société. . 77

LISTE DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ. 79

Digitized by Google

Etablissements André BRULLIARD, St-Dizier.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVIS

La Société décline toute responsabilité des opinions émises par les auteurs des travaux insérés dans ses Mémoires.

Les membres de la Société qui changent de domicile sont priés d'en informer le Secrétaire et d'indiquer leur adresse exactement.

Les Sociétés savantes qui reçoivent les Mémoires de la Société des Lettres de Saint-Dizier sont priées d'envoyer en échange les ouvrages qu'elles font imprimer.

Tout sociétaire qui ne recevrait pas régulièrement les procès-verbaux mensuels des séances ou les publications de la Société est prié d'en informer sans retard le Secrétaire ou le Bibliothécaire.

On peut se procurer le volume XVII des Mémoires de la Société au prix de 4 fr. (port en sus), chez M. René Gouthière, bibliothécaire, 59, rue Gambetta, à Saint-Dizier.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF CHICAGO
104 932 593